

Gaspésie-Îles-
de-la-Madeleine

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Gaspésie-Îles-
de-la-Madeleine

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Christine Chabot

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Novembre 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72393-6 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population autochtone	12
La population immigrante	12
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	13
Les familles	13
La situation maritale	13
Les familles avec enfants à la maison	13
Les personnes vivant seules	14
LES JEUNES	15
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	16

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	30
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	31
L'ENTREPRENEURIAT	37
LA SYNDICALISATION	37

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	41
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	46
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	48
La distribution du revenu	48
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	50
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	51

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ÉTAT GÉNÉRAL	56
LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES	58
LA SANTÉ MENTALE	58
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LES SERVICES DE SANTÉ	60
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	62
La fécondité	62
La maternité	64
LA SANTÉ AU TRAVAIL	64

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	65
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	66
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	66
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	66
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	73
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	76

CONCLUSION	77
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	79
----------------------------	----

GLOSSAIRE	83
------------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelle régionale, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment

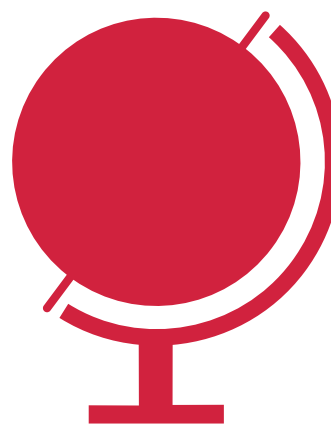
important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,8 %), le TGN est au 2^e rang des TGN les plus élevés des régions, alors que celui du Québec atteint 22,4 %. L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

¹ Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la population est vieillissante. L'âge moyen de la population est le plus élevé au Québec. On recense dans la région nettement moins de femmes de 15 à 49 ans, c'est-à-dire l'âge où elles ont des enfants. En outre, la région compte proportionnellement moins de familles avec enfants à la maison que dans l'ensemble du Québec. Par contre, la population vit moins souvent seule que dans l'ensemble du Québec, notamment les femmes âgées. De 2006 à 2011, la région connaît une baisse démographique constante, mais cette baisse s'est atténuée en comparaison de celle de la période 2001-2006.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte 94 080 personnes, ou 1,2 % de la population du Québec. La région se classe ainsi au 16^e rang au Québec pour la taille de sa population, devant la région du Nord-du-Québec.

La population de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se répartit en 48 120 femmes (51,1 %) et 45 960 hommes (48,8 %). Les taux observés sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec, où les femmes comptent pour 51,0 % de la population et les hommes, 49,0 %.

Les femmes âgées de 15 à 49 ans, c'est-à-dire celles qui sont biologiquement en âge d'avoir des enfants, forment 38,3 % de la population féminine de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit d'une différence marquée par rapport à l'ensemble du Québec, où ce groupe d'âge représente 45,1 % de la population totale. La région est donc moins en mesure de maintenir naturellement sa population que ne l'est l'ensemble

du Québec. En effet, les jeunes de moins de 15 ans représentent 12,8 % de la population de la région, ce qui est très inférieur au résultat pour l'ensemble du Québec où 15,9 % de la population fait partie de ce groupe d'âge.

Par ailleurs, 20,6 % de la population de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est âgée de 65 ans et plus en comparaison de 15,9 % dans l'ensemble du Québec. Le poids relatif des personnes âgées par rapport aux jeunes de moins de 15 ans est, par conséquent, très élevé dans la région. L'âge médian de la population atteint 49,2 ans dans la région, soit 7,3 ans de plus que dans l'ensemble du Québec (41,9 ans). La région se classe ainsi au 1^{er} rang du point de vue de l'âge médian au Québec.

Chez les femmes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'âge médian atteint 49,7 ans en comparaison de 48,6 ans chez les hommes. Au Québec, l'âge médian se situe à 43,0 ans chez les femmes et à 40,7 ans chez les hommes. La différence d'âge selon le sexe est plus faible dans la région (1,1 an) que dans l'ensemble du Québec (2,3 ans).

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	49 220	48 120	51,1	47 705	45 960	48,8	96 925	94 080	1,2
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
AVIGNON	7 765	7 810	51,2	7 500	7 440	48,8	15 270	15 245	16,2
BONAVENTURE	9 325	9 210	51,2	8 940	8 790	48,8	18 270	18 000	19,1
LA CÔTE-DE-GASPÉ	9 435	9 210	51,2	9 110	8 775	48,8	18 545	17 985	19,1
LA HAUTE-GASPÉSIE	6 440	6 210	51,4	6 280	5 875	48,6	12 720	12 085	12,8
LE ROCHER-PERCÉ	9 740	9 090	50,6	9 555	8 885	49,4	19 300	17 980	19,1
LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	6 505	6 590	51,5	6 315	6 190	48,4	12 820	12 785	13,6

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
MOINS DE 15 ANS	5 870	48,7	6 175	51,2	12 055	12,8
15-19 ANS	2 695	49,6	2 735	50,4	5 430	5,8
20-24 ANS	2 115	50,2	2 100	49,8	4 215	4,5
25-29 ANS	2 025	51,2	1 930	48,8	3 955	4,2
30-34 ANS	2 305	50,9	2 225	49,1	4 530	4,8
35-39 ANS	2 535	51,5	2 395	48,6	4 925	5,2
40-49 ANS	6 775	50,9	6 540	49,1	13 310	14,1
50-64 ANS	13 235	50,2	13 110	49,8	26 350	28,0
65-69 ANS	3 110	50,4	3 055	49,6	6 165	6,6
70-74 ANS	2 395	52,1	2 210	48,0	4 600	4,9
75-84 ANS	3 490	56,8	2 650	43,1	6 145	6,5
85 ANS ET PLUS	1 570	65,3	825	34,3	2 405	2,6
TOTAL	48 120	51,1	45 960	48,9	94 080	100,0
ÂGE MÉDIAN	49,7	---	48,6	---	49,2	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

Globalement, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a vu sa population légèrement décroître de 0,1 % en moyenne² de 2006 à 2011. Au cours des dernières années, la décroissance s'est atténuée en comparaison de la période 2001-2006 (-0,5 %), alors qu'elle était la région la plus touchée par la baisse démographique.

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se subdivise en six territoires : cinq municipalités régionales de comté (MRC), soit La Haute-Gaspésie, La Côte-de-Gaspé, Le Rocher-Percé, Bonaventure et Avignon, ainsi qu'un territoire équivalent (TE) à une MRC, Les Îles-de-la-Madeleine. La population est répartie plutôt uniformément dans toutes les MRC et le TE : le taux de population à l'échelle régionale varie de 12,8 % (MRC de La Haute-Gaspésie) à 19,1 % (MRC de Bonaventure, de La Côte-de-Gaspé et du Rocher-Percé).

De 2006 à 2011, le bilan démographique s'est amélioré dans les cinq MRC de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Trois d'entre elles ont vu leur population se stabiliser pendant cette période, et ce, pour la première fois depuis 1971. Il s'agit

des MRC d'Avignon (0,8 %), de Bonaventure (0,1 %) et de La Côte-de-Gaspé (0,1 %). Cependant, la population des Îles-de-la-Madeleine, qui était auparavant en légère croissance, a subi un recul de 0,5 %.

LA POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone est concentrée principalement dans quatre régions au Québec, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Montérégie et l'Abitibi-Témiscamingue. En 2011, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte 5 278 autochtones, soit 2 744 femmes et 2 534 hommes, qui sont concentrés principalement dans la MRC d'Avignon. Ils représentent 5,6 % de la population de la région et 31,2 % de la population de la MRC. Les autochtones de la région appartiennent à la nation micmaque.

LA POPULATION IMMIGRANTE

La population immigrante est peu nombreuse dans la région et se concentre principalement dans la MRC d'Avignon, où elle représente 1,8 % de la population.

TABLEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	-0,1	-0,5	-0,3	-0,7
AVIGNON	0,8	-0,8	0,0	-0,3
BONAVENTURE	0,1	-0,4	-0,1	-0,5
LA CÔTE-DE-GASPÉ	0,1	-0,7	-0,3	-1,0
LA HAUTE-GASPÉSIE	-0,4	-0,6	-0,5	-0,8
LE ROCHER-PERCÉ	-0,5	-0,9	-0,7	-1,1
LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	-0,5	0,4	0,0	-0,5

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[\text{Nombre d'années de la période}]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}} - 1}$



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comprend 28 370 familles. Celles-ci vivent en couple dans une proportion de 82,9 %, proportion légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec, où les couples composent 83,4 % des familles. L'écart par rapport au Québec se creuse pour les couples mariés : dans la région, 58,9 % des couples sont mariés comparativement à 62,2 % au Québec.

Les couples avec les enfants les plus jeunes se marient le moins : seulement 20,0 % de ceux de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui ont des enfants d'âge préscolaire sont mariés comparativement à 45,1 % au Québec. Les enfants d'âge préscolaire se trouvent le plus souvent dans les familles ayant des parents de 25 à 49 ans. Or, dans la région, les personnes de 25 à 34 ans et celles qui sont âgées de 35 à 49 ans, peu importe le sexe, sont beaucoup moins souvent mariées que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, 26,8 % des femmes âgées de 35 à 49 ans de la région sont mariées en comparaison de 39,6 % de leurs homologues québécoises. Chez les hommes

du même groupe d'âge, 22,6 % sont mariés dans la région en regard de 37,0 % dans l'ensemble du Québec.

La moyenne d'âge plus élevée de la population de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine explique la proportion supérieure de couples mariés sans enfants dans la région (69,3 %) par rapport à celle de l'ensemble du Québec (64,1 %). En effet, à partir de 20 ans, à âge correspondant, la proportion de personnes mariées de la région est toujours inférieure à celle de l'ensemble du Québec, sauf chez les femmes de 50 à 64 ans et de 65 à 79 ans, et ces dernières n'affichent qu'une légère différence par rapport aux Québécoises.

Les familles avec enfants à la maison

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 33,0 % des familles comptent des enfants de 17 ans et moins à la maison, et 12,2 %, des enfants d'âge préscolaire. C'est beaucoup moins qu'au Québec où 40,2 % des familles comptent des enfants de 17 ans et moins, et 17,0 %, des enfants d'âge préscolaire.

Les familles monoparentales représentent 17,1 % des familles, soit 4 851, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les femmes sont à la tête de 75,8 % des familles monoparentales, les hommes, de 24,1 %. Ce résultat est semblable à celui de l'ensemble du Québec, où l'on dénombre

TABLEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET MRC, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE		%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
GASPÉSIE– ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 744	2 534	5 278	6,0	1 293	1 372	2 665	50,5	94 080	5,6
AVIGNON	2 467	2 293	4 760	90,2	1 293	1 372	2 665	56,0	15 245	31,2
LA CÔTE-DE-GASPÉ	277	241	518	9,8	0	0	0	0,0	17 985	2,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951?-); Statistique Canada (2013).



16,6 % de familles monoparentales, dont 76,0 % ont une femme à leur tête. À noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde des enfants à parité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Le questionnaire du recensement ne permet pas d'établir la proportion exacte de familles monoparentales qui se trouvent dans cette situation. Il ne permet pas non plus de connaître le nombre de parents dont ce n'est pas le tour de garde. Selon le ministère de la Famille et des Aînés, « au Québec, en 2008 et en 2009, [...] la garde partagée entre les conjoints survient dans un cas sur cinq (21-22 %) » (2011, p. 307).

LES PERSONNES VIVANT SEULES

Parmi la population âgée de 15 ans et plus de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 15,6 % des femmes et 14,1 % des hommes vivent seuls, soit un taux bien inférieur à celui de l'ensemble du Québec où 17,6 % des femmes et 16,1 % des hommes de 15 ans et plus vivent seuls.

Quel que soit le groupe d'âge observé, la proportion de la population vivant seule est plus faible dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec. On note la plus grande différence chez les femmes de 80 ans et plus, dont 42,3 % vivent seules dans la région comparativement à 53,8 % dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET CERTAINES MRC*, 2011

	POPULATION IMMIGRANTE						POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	29,8	485	335	815	0,9	59,5	46 680	45 200	91 885	50,8
AVIGNON	27,2	175	95	270	1,8	64,8	7 525	7 225	14 755	51,0

* Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



LES JEUNES

Les jeunes de 14 ans et moins (12,8 %) et ceux qui sont âgés de 15 à 34 ans (19,3 %) constituent 32,1 % de la population de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. C'est la plus faible proportion au Québec. Le taux de féminité du groupe d'âge des 15 à 34 ans est de 50,4 %. Il est un peu plus élevé que dans l'ensemble du Québec, où les femmes comptent pour 49,7 % de ce groupe d'âge.

Les jeunes de 15 à 19 ans de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine vivent en grande majorité avec leurs parents. Ainsi, 93,1 % des filles et 96,2 % des garçons de ce groupe

d'âge vivent avec leurs parents. La situation familiale diverge davantage selon le sexe chez les 20 à 24 ans : 60,4 % des jeunes femmes et 74,2 % des jeunes hommes n'ont pas quitté le nid familial. Les jeunes de la région partent donc de la maison plus tard que ceux et celles de l'ensemble du Québec. En effet, au Québec, 51,1 % des jeunes femmes et 62,2 % des jeunes hommes de 20 à 24 ans demeurent chez leurs parents. Les jeunes vivent souvent hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. La proportion de jeunes hors famille dans la région de

TABLEAU 1.6

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	15 225	53,7	10 365	68,1	45,8	31,8	75,9	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	12 170	42,9	8 835	72,6	38,6	27,4	74,3	25,7
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	9 360	33,0	6 800	72,6	32,4	27,4	77,3	22,9
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	3 450	12,2	2 770	80,3	20,0	19,9	85,4	16,8
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	13 145	46,3	13 145	100,0	69,3	--		
ENSEMBLE DES FAMILLES	28 370	100,0	23 510	82,9	58,9	17,1	75,8	24,1

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est très inférieure à celle du Québec chez les 20 à 24 ans de même que chez les 25 à 34 ans, peu importe le sexe. Par exemple, dans la région, 17,2 % des hommes et 11,6 % des femmes de 25 à 34 ans vivent hors famille comparativement à 28,8 % des hommes et 18,8 % des femmes du même groupe d'âge dans l'ensemble du Québec. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 24,4 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans vivent en couple en comparaison de 12,6 % des hommes du même groupe d'âge. Le pourcentage de jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale atteint 4,5 % chez celles qui sont âgées de 20 à 24 ans et 11,8 % chez celles qui ont de 25 à 34 ans. Il y a proportionnellement plus de jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale dans la région que dans l'ensemble du

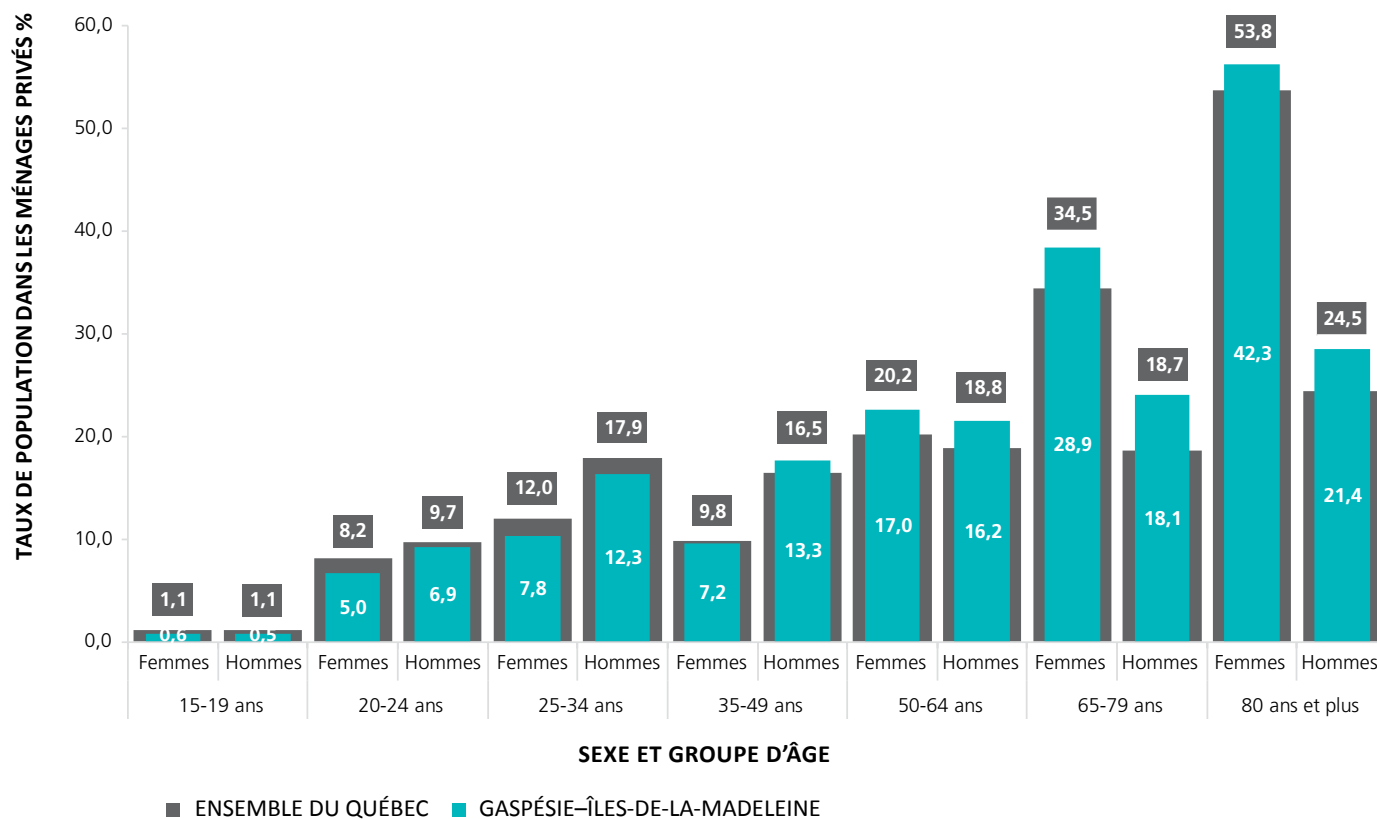
Québec, où le pourcentage de jeunes femmes dans cette situation atteint 2,8 % chez les 20 à 24 ans et 7,9 % chez les 25 à 34 ans. C'est donc une situation qui se décline essentiellement au féminin chez les jeunes. Dans la région, on ne trouve que 0,2 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,7 % des 25 à 34 ans dans cette situation, soit des proportions semblables à celles du Québec (0,3 % et 1,3 %).

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus correspond à 20,6 % de la population de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. C'est nettement plus que dans l'ensemble

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.7

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE															
FEMMES	15-19 ans	2 690	100,0	5	0,2	65	2,4	20	0,7	2 505	93,1	15	0,6	80	3,0
	20-24 ans	2 110		40	1,9	475	22,5	95	4,5	1 275	60,4	105	5,0	120	5,7
	25-34 ans	4 310		510	11,8	2 300	53,4	510	11,8	490	11,4	335	7,8	165	3,8
	35-49 ans	9 245		2 475	26,8	3 965	42,9	1 420	15,4	415	4,5	665	7,2	305	3,3
	50-64 ans	13 150		6 705	51,0	2 525	19,2	670	5,1	320	2,4	2 235	17,0	695	5,3
	65-79 ans	7 190		3 645	50,7	340	4,7	490	6,8	25	0,3	2 075	28,9	615	8,6
	80 ans et plus	2 295		480	20,9	25	1,1	455	19,8	0	0,0	970	42,3	365	15,9
	15 ans et plus	40 975		13 845	33,8	9 645	23,5	3 675	9,0	5 035	12,3	6 405	15,6	2 370	5,8
HOMMES	15-19 ans	2 730	100,0	5	0,2	20	0,7	0	0,0	2 625	96,2	15	0,5	65	2,4
	20-24 ans	2 095		15	0,7	250	11,9	5	0,2	1 555	74,2	145	6,9	125	6,0
	25-34 ans	4 120		335	8,1	1 875	45,5	70	1,7	1 130	27,4	505	12,3	205	5,0
	35-49 ans	8 845		1 995	22,6	3 830	43,3	470	5,3	920	10,4	1 175	13,3	455	5,1
	50-64 ans	13 000		6 275	48,3	3 035	23,3	385	3,0	450	3,5	2 100	16,2	755	5,8
	65-79 ans	6 685		4 295	64,2	630	9,4	145	2,2	15	0,2	1 210	18,1	390	5,8
	80 ans et plus	1 540		920	59,7	55	3,6	90	5,8	0	0,0	330	21,4	145	9,4
	15 ans et plus	39 030		13 855	35,5	9 680	24,8	1 175	3,0	6 720	17,2	5 485	14,1	2 115	5,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



du Québec, où 15,9 % de la population totale a 65 ans ou plus. Les femmes forment 54,7 % de ce groupe d'âge et les hommes, 45,2 %. Le taux de féminité de ce groupe d'âge est moins élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec, où il atteint 56,5 %.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple, mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans la région, 55,4 % des femmes forment un couple comparativement à 73,6 % des hommes. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes et 75,0 % des hommes font partie d'un couple.

La proportion de femmes âgées de 80 ans et plus vivant seules atteint 42,3 % dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. C'est beaucoup moins que dans l'ensemble du Québec, où 53,8 % des femmes de 80 ans et plus vivent seules. Cette proportion demeure bien plus élevée chez les femmes de la région que chez les hommes puisque seulement 21,4 % d'entre eux vivent seuls. Les femmes de 80 ans et plus de la

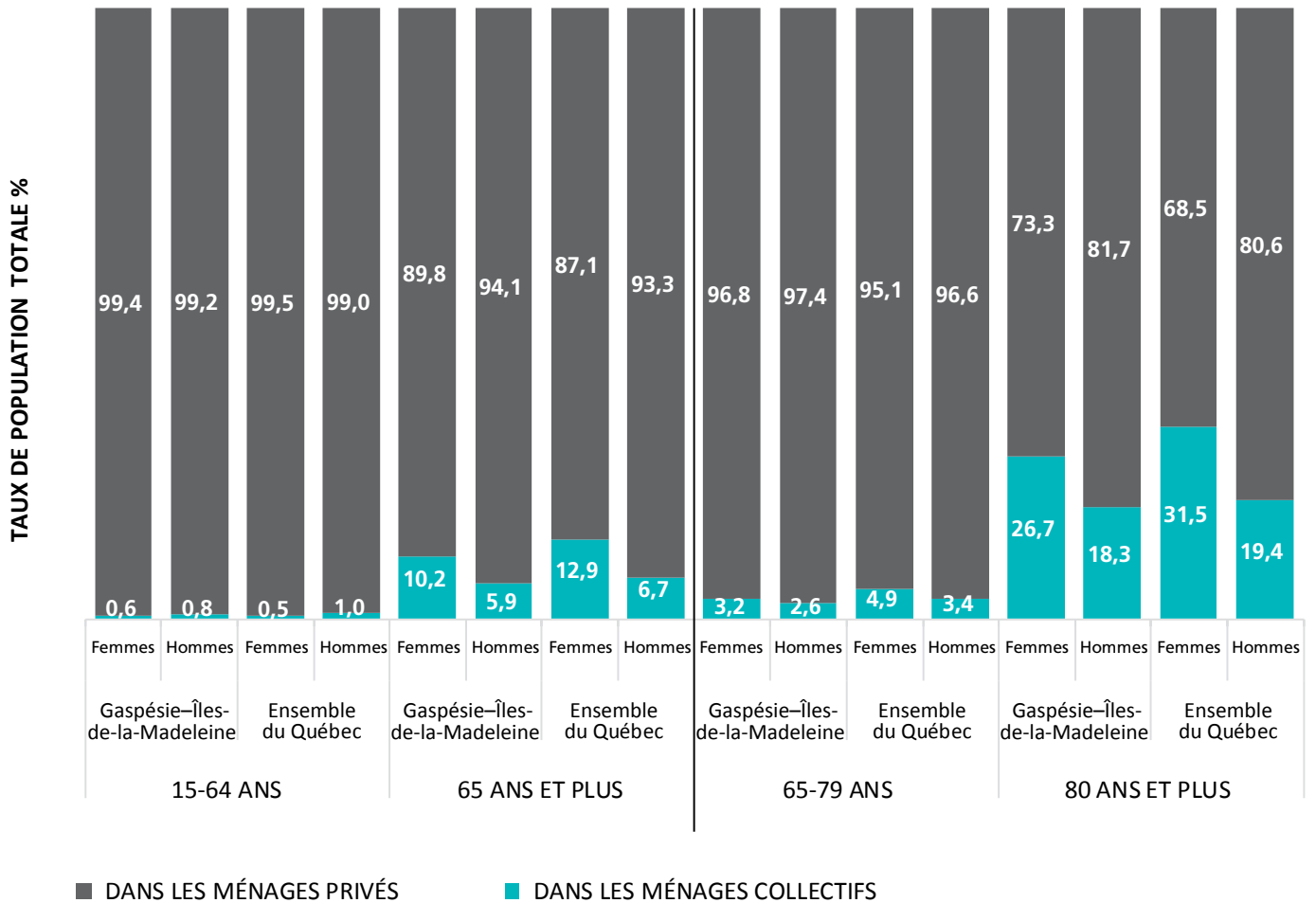
région sont par ailleurs très nombreuses à vivre avec d'autres personnes hors de leur famille (15,9 %) par rapport à celles de l'ensemble du Québec (10,7 %).

Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs. Ce mode de vie est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs grimpe de 0,6 % pour celles qui ont de 15 à 64 ans à 10,2 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, 5,9 % des 65 ans et plus vivant en foyer collectif dans la région. Ces pourcentages sont plus faibles que les résultats observés dans l'ensemble du Québec. On trouve davantage de personnes qui vivent dans les ménages collectifs à partir de 80 ans. Dans la région, 26,7 % des femmes et 18,3 % des hommes se trouvent dans cette situation. Ces taux sont aussi plus bas que dans l'ensemble du Québec, où 31,5 % des femmes et 19,4 % des hommes vivent dans des ménages collectifs.



GRAPHIQUE 1.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les femmes sont plus scolarisées que les hommes, mais elles le sont moins que les Québécoises. Au cours des dernières années, leur taux de décrochage scolaire a diminué certes, mais il demeure préoccupant dans le cas des jeunes hommes de la région.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, tous types de diplômes confondus, les femmes ont un taux de scolarisation supérieur à celui des hommes, soit 67,0 % en regard de 62,5 %³. Plus de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC), soit 16,8 % comparativement à 11,1 %. Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à avoir fait des études universitaires, soit 9,7 % contre 7,1 % (19,1 % en comparaison de 18,0 % au Québec). Alors que les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que celles qui sont traditionnellement féminines, on constate que les hommes de la région obtiennent plus souvent un diplôme d'études professionnelles (DEP) que les femmes, soit 24,4 % contre 14,3 %. Au Québec, les taux sont moins élevés : 12,5 % des femmes et 20,0 % des hommes ont un DEP.

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est l'une des régions où l'on dénombre le plus de personnes sans diplôme, soit 33,0 % chez les femmes et 37,5 % chez les hommes comparativement à 21,9 % et à 22,5 % au Québec. Il n'y a que dans la région du Nord-du-Québec où l'on observe de plus fortes proportions (47,5 % des femmes contre 48,3 % des hommes).

L'analyse de la situation selon le groupe d'âge dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine permet de constater que la proportion la plus élevée de personnes titulaires d'un diplôme apparaît chez les femmes de 25 à 34 ans (85,6 %). C'est d'ailleurs dans ce groupe d'âge que les femmes ont le plus haut taux de diplomation universitaire, soit 20,1 % en comparaison de 11,2 % chez les hommes. Hormis les 65 ans et plus, où le niveau de scolarité est semblable pour les deux sexes, les femmes ont une scolarité supérieure à celle des hommes. Ce sont les jeunes de 15 à 19 ans et les personnes de 65 ans et plus, peu importe le sexe, qui présentent la plus forte proportion de personnes sans diplôme.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage scolaire est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). Dans les ménages privés de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 6,5 % des femmes et 12,1 % des hommes de 15 à 24 ans correspondent à cette définition en 2010-2011, soit des taux très près des moyennes québécoises (6,7 % et 11,4 %). La situation est fort préoccupante chez les jeunes hommes de 20 à 24 ans où le taux de décrochage atteint 17,2 % en regard de 9,5 % chez les jeunes femmes.

3 Le taux global de non-réponse (TGN) pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE							TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
FEMMES														
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
HOMMES														
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE														
FEMMES														
15-19 ANS	2 530	1 265	1 000	70	180	0	0	100,0	50,0	39,5	2,8	7,1	0,0	0,0
20-24 ANS	2 005	300	570	245	580	65	245		15,0	28,4	12,2	28,9	3,2	12,2
25-34 ANS	4 260	615	670	815	1 135	175	855		14,4	15,7	19,1	26,6	4,1	20,1
35-44 ANS	5 445	1 110	790	955	1 470	160	950		20,4	14,5	17,5	27,0	2,9	17,4
45-54 ANS	8 425	1 915	1 815	1 755	1 780	300	855		22,7	21,5	20,8	21,1	3,6	10,1
55-64 ANS	8 575	2 625	2 350	1 335	1 105	475	675		30,6	27,4	15,6	12,9	5,5	7,9
65 ANS ET PLUS	9 695	5 700	1 765	665	640	555	375		58,8	18,2	6,9	6,6	5,7	3,9
15 ANS ET PLUS	40 930	13 520	8 955	5 840	6 890	1 760	3 965		33,0	21,9	14,3	16,8	4,3	9,7
HOMMES														
15-19 ANS	2 895	1 730	910	175	75	0	0	100,0	59,8	31,4	6,0	2,6	0,0	0,0
20-24 ANS	2 235	445	535	595	530	30	95		19,9	23,9	26,6	23,7	1,3	4,3
25-34 ANS	3 925	900	625	1 190	730	35	440		22,9	15,9	30,3	18,6	0,9	11,2
35-44 ANS	4 945	1 465	805	1 355	790	85	455		29,6	16,3	27,4	16,0	1,7	9,2
45-54 ANS	8 365	2 565	1 280	2 665	1 055	230	575		30,7	15,3	31,9	12,6	2,7	6,9
55-64 ANS	8 535	2 815	1 675	2 215	870	270	690		33,0	19,6	26,0	10,2	3,2	8,1
65 ANS ET PLUS	8 140	4 730	1 100	1 315	295	170	525		58,1	13,5	16,2	3,6	2,1	6,4
15 ANS ET PLUS	39 045	14 655	6 925	9 515	4 345	830	2 775		37,5	17,7	24,4	11,1	2,1	7,1

*DES: Diplôme d'études secondaires.

**DEP: Diplôme d'études professionnelles.

***DEC: Diplôme d'études collégiales.

Source: Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

En règle générale, les femmes doivent s'instruire davantage que les hommes pour obtenir un taux d'emploi comparable. Ainsi, le taux d'emploi des hommes est habituellement plus élevé que celui des femmes, tous groupes d'âge confondus et tous niveaux de scolarité atteints.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux d'emploi des femmes sans diplôme est inférieur à celui des hommes dans la même situation, soit 33,4 % en comparaison de 36,3 %. L'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes de la région n'ayant aucun diplôme est beaucoup moins prononcé (2,9 points de pourcentage) que dans

l'ensemble du Québec, où il est de 14,0 points de pourcentage (38,3 % pour les femmes en regard de 52,3 % pour les hommes). On remarque également dans la région que le taux d'emploi des femmes diplômées universitaires est supérieur à celui des hommes dans cette situation, soit 82,6 % contre 80,2 %. Dans le groupe des 35 à 44 ans, ce taux atteint 95,8 % chez les femmes, et la région se classe ainsi au 1^{er} rang concernant le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme universitaire au Québec. Pour leur part, les hommes de ce groupe d'âge affichent un taux d'emploi de 96,7 %, ce qui place la région au 5^e rang à ce titre au Québec. À noter que ces taux sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où le taux d'emploi des titulaires d'un diplôme universitaire atteint 86,5 % chez les Québécoises et 89,9 % chez les Québécois.

TABEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
15-24 ANS	4 535	295	6,5	5 130	620	12,1
15-19 ANS	2 530	105	4,2	2 895	230	7,9
20-24 ANS	2 005	190	9,5	2 235	385	17,2

Source : Statistique Canada (2013).



TABEAU 2.3

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT
DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011**

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	2 530	25,1	2 895	26,6	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	2 005	45,8	2 235	46,8	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	4 260	75,0	3 925	68,0	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	5 445	75,9	4 945	68,1	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	8 425	73,0	8 365	64,0	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	8 575	38,9	8 535	44,5	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	31 235	58,8	30 905	55,1	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	1 265	17,5	1 730	17,1	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	300	23,3	445	27,8	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	615	36,6	900	43,9	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	1 110	42,1	1 465	45,1	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	1 915	46,6	2 565	44,5	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	2 625	27,8	2 815	34,8	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	7 820	33,4	9 925	36,3	443 760	38,3	529 420	52,3
DES*								
15-19 ANS	1 000	30,2	910	45,6	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	570	31,0	535	38,3	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	670	64,2	625	60,0	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	790	60,1	805	73,8	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	1 815	73,1	1 280	68,0	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	2 350	42,9	1 675	42,7	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	7 190	51,7	5 825	54,5	602 570	62,4	552 505	70,0
DEP**								
15-19 ANS	70	20,0	175	25,0	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	245	75,5	595	62,5	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	815	73,0	1 190	72,0	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	955	79,7	1 355	70,4	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	1 755	77,7	2 665	69,4	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	1 335	44,2	2 215	53,5	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	5 175	67,8	8 200	64,3	370 625	74,8	547 285	79,9
DEC***								
15-19 ANS	180	52,8	75	20,0	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	580	45,7	530	51,9	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	1 135	88,5	730	83,0	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	1 470	92,5	790	82,9	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	1 780	83,1	1 055	75,4	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	1 105	46,6	870	47,7	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	6 250	75,4	4 050	68,3	546 070	78,3	431 985	81,0
CERTIFICAT								
15-19 ANS		---			1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	65	64,3		---	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	175	91,2		---	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	160	93,9	85	82,4	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	300	96,7	230	80,4	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	475	40,6	270	41,8	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	1 205	70,1	660	61,4	141 360	74,0	102 960	78,2
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	245	72,0	95	57,9	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	855	92,4	440	94,3	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	950	95,8	455	96,7	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	855	91,8	575	88,7	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	675	44,0	690	56,5	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	3 590	82,6	2 250	80,2	581 685	81,0	494 990	83,4

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une bonne partie de l'économie de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine repose sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles, en particulier la forêt et la pêche, secteurs d'activité où les femmes demeurent moins présentes. La main-d'œuvre féminine se trouve donc concentrée dans les industries de services et, de façon plus importante qu'au Québec, dans des professions traditionnellement féminines. L'entrepreneuriat, autant chez les femmes que chez les hommes, n'est pas très développé dans la région.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Chez les femmes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2011, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés atteint 45,7 %, soit 0,7 point de pourcentage de plus que celui des hommes qui se situe à 45,0 %⁴. La région se classe ainsi au dernier rang des régions du Québec pour ce qui est du taux d'emploi, peu importe le sexe. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi atteint 56,5 % chez les femmes, soit 7,0 points de pourcentage de moins que celui des hommes qui est de 63,5 %.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux de chômage des femmes atteint 11,3 % comparativement à 20,4 % chez les hommes. À remarquer que cette différence provient d'un taux d'activité plus faible plutôt que d'un meilleur accès aux emplois. En effet, si le taux d'activité des femmes (51,5 %) était égal à celui des hommes (56,6 %) dans la région, le taux de chômage des femmes se situerait à 19,3 %⁵. Au Québec, le taux de chômage des femmes atteint 6,5 % et celui des hommes, 7,9 %. Le taux d'activité des femmes (60,4 %) est plus élevé au Québec que dans la région, mais beaucoup plus bas que pour l'ensemble des Québécois (69,0 %). Le taux

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

		FEMMES			HOMMES				
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	15-19 ANS	2 530	30,9	25,1	18,6	2 895	30,9	26,6	14,0
	20-24 ANS	2 005	57,0	45,8	19,7	2 235	65,8	46,8	28,9
	25-34 ANS	4 260	82,3	75,0	8,7	3 925	84,1	68,0	18,9
	35-44 ANS	5 445	82,1	75,9	7,5	4 945	82,1	68,1	17,0
	45-54 ANS	8 425	81,0	73,0	9,9	8 365	78,0	64,0	17,9
	55-64 ANS	8 575	45,0	38,9	13,5	8 535	59,3	44,5	24,9
	65 ANS ET PLUS	9 695	5,0	3,2	35,1	8 140	9,5	6,8	28,4
	15 ANS ET PLUS	40 930	51,5	45,7	11,3	39 045	56,6	45,0	20,4

Source : Statistique Canada (2013).

4 Le taux global de non-réponse (TGN) pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine étant relativement élevé (29,8 %), il convient de faire preuve d'une certaine prudence dans l'interprétation des données de l'ENM au chapitre de l'économie et de l'emploi, d'où le recours occasionnel au conditionnel.

5 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des hommes de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



de chômage des Québécoises grimperait à 18,1 % si leur taux d'activité égalait celui des hommes.

Quels que soient le groupe d'âge et le sexe, le taux d'emploi de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Dans la région, les 35 à 44 ans obtiennent le taux d'emploi le plus élevé, tant chez les femmes (75,9 %) que chez les hommes (68,1 %), et ce, comme pour le Québec (80,0 % comparativement à 85,6 %). Toutefois, contrairement à l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des femmes est supérieur dans la région à celui des hommes chez les 25 à 54 ans.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

La proportion d'hommes qui ont occupé un emploi au cours de l'année 2010 (61,7 %) est supérieure à celle des femmes (54,5 %). Cependant, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. À l'encontre de la situation dans l'ensemble du Québec, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les femmes bénéficient d'une meilleure stabilité d'emploi que les hommes. Une proportion légèrement plus forte de femmes (44,5 %) que d'hommes (43,9 %) avaient travaillé au cours de l'année 2010 et travaillaient toujours lorsqu'elles ont répondu au questionnaire (mai 2011). Parmi la population de la région ayant travaillé au cours de l'année 2010, seulement 35,5 % des hommes et 43,7 % des femmes ont travaillé à temps plein toute l'année, occupant ainsi les emplois les moins précaires. La précarité se révèle plus importante dans la région que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, dans ce dernier cas, ce sont

les hommes qui occupent les emplois les moins précaires : 56,4 % des Québécois qui ont occupé un emploi l'ont fait à temps plein toute l'année comparativement à 49,7 % des Québécoises. Le statut de travail des femmes diffère également de celui des hommes. En effet, dans la région, 11,9 % des femmes de 15 ans et plus travaillaient à temps partiel en 2010 contre 7,0 % des hommes. Les jeunes de 15 à 24 ans connaissent le taux de travail à temps partiel le plus élevé, phénomène plus prononcé chez les femmes (30,0 %) que chez les hommes (22,5 %). Chez les femmes, la part de travail à temps partiel diminue par la suite, mais elle demeure plutôt homogène, le taux le plus faible (11,2 %) se trouvant chez celles qui sont âgées de 45 à 54 ans. Chez les hommes, la proportion oscille à près de 5 % dans les groupes d'âge allant de 25 à 64 ans.

Enfin, 42,9 % des femmes ne faisaient pas partie du marché du travail en 2010, ne cherchaient pas de travail et n'avaient pas travaillé au cours de l'année 2010, alors que c'était le cas de 35,4 % des hommes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces proportions sont nettement plus élevées que dans l'ensemble du Québec (34,7 % des femmes contre 25,9 % des hommes), les différences les plus notables se faisant sentir chez les 15 à 24 ans, peu importe le sexe, de même que chez les femmes âgées de 55 à 64 ans. Le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. Dans la région, c'est à l'approche de la retraite que les femmes deviennent plus dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière.



LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, on observe une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes plus prononcée dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec. En outre, les femmes se trouvent dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent

10 345 femmes dans la région, soit 50,3 % de la main-d'œuvre active féminine (contre 41,4 % au Québec), alors que les 15 principales professions exercées par les hommes réunissent 8 095 hommes dans la région, soit 37,7 % de la main-d'œuvre active masculine (contre 26,1 % au Québec).

Parmi les 15 professions exercées par les femmes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 12 sont à prédominance féminine, c'est-à-dire que leur effectif comprend au moins 66 % de femmes. Hormis pour les enseignantes au primaire et à l'éducation préscolaire, les infirmières, les manœuvres dans

TABLEAU 3.2

STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2010 ET 2011

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AVANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AVANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AVANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AVANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	15-24 ANS	59,2	31,4	30,0	27,9	35,8	58,3	32,8	22,5	25,3	35,8
	25-54 ANS	82,6	72,9	12,5	9,7	14,5	85,1	65,1	5,4	20,0	12,1
	25-34 ANS	82,4	72,7	13,4	9,6	13,6	86,6	66,9	5,4	19,6	10,2
	35-44 ANS	84,5	75,1	13,8	9,3	13,2	86,6	67,0	4,6	19,6	10,1
	45-54 ANS	81,5	71,6	11,2	9,9	15,7	83,6	63,2	5,9	20,4	14,2
	55-64 ANS	48,2	38,0	12,0	10,1	49,9	63,7	43,2	5,4	20,5	33,1
	65 ANS ET PLUS	5,3	3,0	2,3	2,3	93,3	12,1	6,6	2,5	5,5	86,7
	15 ANS ET PLUS	54,5	44,5	11,9	10,1	42,9	61,7	43,9	7,0	17,8	35,4

Source : Statistique Canada (2013).



la transformation du poisson et des fruits de mer ainsi que les vendeuses dans le commerce de détail, le taux de féminité des principales professions exercées par des femmes est plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la profession de manœuvre dans la transformation du poisson et des fruits de mer, qui se classe au 3^e rang chez les femmes, est liée à l'industrie de transformation régionale. La région se distingue ainsi du reste du Québec où les principales professions exercées par les femmes se trouvent toutes dans les services. Cependant, c'est une profession mixte, avec un taux de féminité de 59,5 %. Chez les hommes, l'industrie régionale de base génère une plus grande variété de professions. En effet, la profession de pêcheurs figure au 1^{er} rang des principales professions occupées par les hommes; celles de manœuvres dans la transformation du poisson et des fruits de mer, de matelots de pont sur les bateaux de pêche ainsi que d'ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière figurent aussi parmi les 15 principales professions exercées par les hommes.

Les femmes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine accèdent faiblement aux professions traditionnellement masculines. Ainsi, 12 des 15 principales professions exercées par les hommes sont à prédominance masculine. Selon l'ENM, aucune femme n'a occupé un emploi en 2010 dans 4 de ces professions, soit celles de conducteurs de camions de transport, de mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus, de conducteurs d'équipement lourd et d'ouvriers en sylviculture.

En comparaison du Québec, dans l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'écart salarial selon le sexe est faible puisque les femmes visées gagnent 94,3 % du revenu moyen des hommes, soit un des plus faibles écarts de revenus au Québec dont la moyenne est de 83,1 %. Cependant, cet écart s'explique surtout par la faiblesse du revenu des hommes. Pour la même profession, les femmes gagnent rarement plus, voire l'équivalent, de ce qu'obtiennent les hommes, même dans les 15 principales professions qu'elles exercent. Dans ce dernier cas, seules les serveuses au comptoir affichent une supériorité de revenu (102,7 %) par rapport aux hommes de la région. Ainsi, les enseignantes au secondaire gagnent en moyenne 11 245 \$ de moins que les hommes, et les vendeuses, 10 991 \$. À noter que, dans ces professions, le pourcentage de travail à temps plein toute l'année selon le sexe ne justifie pas ces différences.

Dans les 15 principales professions exercées par les hommes, l'écart salarial selon le sexe à l'avantage de ces derniers se révèle plus important. Une seule de ces professions fait exception, celle de garnisseurs de tablettes, dont le revenu et le taux de travail à temps plein chez les femmes sont supérieurs à ceux des hommes. Dans l'ensemble de ces professions, les femmes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne gagnent que 64,6 % du revenu des hommes, ratio semblable à celui de l'ensemble du Québec (64,0 %), bien que, dans la région, une proportion plus élevée de femmes (28,9 %) que d'hommes (24,6 %) qui exercent l'une ou l'autre de ces professions travaillent à temps plein toute l'année. Si l'accès aux professions à prédominance masculine diversifie l'emploi des femmes, force est de constater qu'il ne résout pas les inégalités du marché du travail selon le sexe.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les industries des services constituent de loin le principal employeur des femmes puisque 89,2 % de la main-d'œuvre féminine y travaille. Le taux de féminité de ce secteur est légèrement plus élevé dans la région (59,0 %) que dans l'ensemble du Québec (54,3 %). Plus en détail, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale se taille, et de loin, chez les femmes la première place des emplois de l'industrie, suivi par celui du commerce de détail. On trouve dans l'industrie des services les taux de féminité les plus hauts, soit dans les soins de santé et l'assurance sociale (80,8 % comparativement à 80,4 % au Québec), dans la finance et les assurances (80,1 % en comparaison de 64,2 % au Québec) de même que dans l'hébergement et les services de restauration (73,2 % en regard de 55,5 % au Québec).

Les femmes occupent une faible minorité des emplois des industries de transformation, notamment celle de la construction. C'est dans les secteurs de la fabrication de produits en bois (3,4 % comparativement à 15,8 % au Québec) et de la construction (6,6 % contre 11,7 % au Québec) que l'on remarque les plus faibles taux de féminité. Dans la région, l'industrie de la transformation, avec un taux de féminité de 24,5 %, n'emploie que 7,8 % de la population active féminine, mais 23,1 % de la population active masculine. Ce phénomène est à l'image de l'ensemble du Québec, dont l'effectif de ce secteur ne comprend que 22,4 % de femmes. On y compte 8,3 % des emplois occupés par les femmes et 26,1 % de ceux



TABLEAU 3.3

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	FEMMES			HOMMES			FEMMES		HOMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
											NOMBRE
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	1 170	5,7	97,1	56,8	27 876	---	---	57,4	31 573	54,7	38 936
CAISSIÈRES	1 120	5,4	88,9	37,1	13 875	25,0	13 948	21,2	11 722	17,6	11 867
MANOEUVRES DANS LA TRANSFORMATION DU POISSON ET DES FRUITS DE MER	845	4,1	59,5	0,0	10 662	0,0	14 568	6,7	11 385	6,8	14 860
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	790	3,8	54,3	36,1	14 060	45,9	25 051	30,4	16 193	43,9	26 890
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	755	3,7	74,4	24,5	13 286	42,3	21 499	34,5	17 036	46,7	23 725
CUISINIÈRES	745	3,6	80,5	26,8	14 662	50,0	22 894	40,1	17 672	39,9	18 394
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	735	3,6	89,6	60,5	55 551	70,6	---	48,2	50 147	58,0	58 444
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	670	3,3	83,8	49,3	25 704	30,8	28 899	44,7	24 647	51,1	30 965
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	660	3,2	100,0	49,2	21 288	---	---	48,3	24 104	46,2	27 381
TRAVAILLEUSES DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	530	2,6	86,9	47,2	29 673	43,8	---	49,5	30 955	53,6	34 027
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	510	2,5	64,6	22,5	12 717	21,4	12 382	26,1	13 326	20,7	12 475
AGENTES D'ADMINISTRATION	465	2,3	83,0	57,0	39 183	68,4	---	63,4	41 149	67,8	58 723
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	465	2,3	86,1	61,3	44 088	33,3	---	60,2	44 121	68,2	49 824
ENSEIGNANTES AU NIVEAU SECONDAIRE	460	2,2	66,7	45,7	43 354	47,8	54 599	63,7	47 431	69,5	55 160
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	425	2,1	85,9	31,8	16 776	0,0	---	28,8	15 841	32,2	20 070
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	10 345	50,3	78,1	39,7	24 102	32,8	25 566	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				45,8		12,5		37,5		12,5	
RATIO FEMMES/HOMMES %				121,3	94,3			83,1			
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	34 335	100,0	48,9	43,7	27 959	35,5	32 034	49,7	33 637	56,4	45 794

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	HOMMES			FEMMES			HOMMES		FEMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%		\$	%	\$	%	\$	%	\$		
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
PÊCHEURS INDÉPENDANTS	965	4,5	91,9	4,1	17 859	0,0	---	4,0	19 636	0,0	14 576
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	805	3,8	100,0	34,8	32 189	---	---	58,8	36 935	42,0	29 689
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	665	3,1	45,7	45,9	25 051	36,1	14 060	43,9	26 890	30,4	16 193
CHARPENTIERS-MENUISIERS	665	3,1	96,4	9,8	28 968	---	---	31,2	36 335	38,0	31 434
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	595	2,8	97,5	10,1	26 758	---	---	28,2	30 170	27,1	20 195
MANOEUVRES DANS LA TRANSFORMATION DU POISSON ET DES FRUITS DE MER	575	2,7	40,5	0,0	14 568	0,0	10 662	6,8	14 860	6,7	11 385
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	525	2,4	100,0	67,6	28 475	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	505	2,4	82,8	30,7	31 649	14,3	26 072	52,4	27 860	41,5	21 805
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	505	2,4	100,0	14,9	35 131	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
MATELOTS DE PONT SUR LES BATEAUX DE PÊCHE	505	2,4	92,7	0,0	14 706	---	---	0,0	16 244	0,0	11 363
DIRECTEURS - COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	390	1,8	49,1	74,4	38 865	80,2	27 363	75,2	51 794	69,9	33 178
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	380	1,8	72,4	23,7	12 893	51,7	19 074	28,9	15 179	43,2	17 126
MANOEUVRES À L'ENTRETIEN DES TRAVAUX PUBLICS	360	1,7	92,3	31,9	24 247	---	---	48,3	33 647	47,5	29 392
OUVRIERS EN SYLVICULTURE ET EN EXPLOITATION FORESTIÈRE	360	1,7	100,0	2,8	14 352	---	---	8,3	20 337	0,0	14 327
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	295	1,4	84,3	52,5	28 858	63,6	---	56,4	27 931	36,8	18 902
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	8 095	37,7	76,1	24,6	24 945	28,9	16 105	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				26,2		8,2		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						117,4	64,6			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	21 455	100,0	51,1	35,5	32 034	43,7	27 959	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2010 ET 2011**

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	20 550	100,0	21 455	100,0	42 010	100,0	48,9
INDUSTRIES PRIMAIRES	590	2,9	3 570	16,6	4 165	9,9	14,2
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	490	2,4	3 145	14,7	3 635	8,7	13,5
SERVICES PUBLICS	100	0,5	425	2,0	530	1,3	18,9
TRANSFORMATION	1 610	7,8	4 960	23,1	6 565	15,6	24,5
CONSTRUCTION	180	0,9	2 545	11,9	2 720	6,5	6,6
FABRICATION	1 430	7,0	2 415	11,3	3 845	9,2	37,2
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	1 225	6,0	1 160	5,4	2 380	5,7	51,5
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	15	0,1	420	2,0	435	1,0	3,4
SERVICES	18 325	89,2	12 725	59,3	31 055	73,9	59,0
COMMERCE DE GROS	125	0,6	485	2,3	605	1,4	20,7
COMMERCE DE DÉTAIL	3 075	15,0	2 490	11,6	5 560	13,2	55,3
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	385	1,9	1 665	7,8	2 050	4,9	18,8
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	125	0,6	185	0,9	310	0,7	40,3
FINANCE ET ASSURANCES	885	4,3	220	1,0	1 105	2,6	80,1
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	90	0,4	190	0,9	280	0,7	32,1
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	590	2,9	630	2,9	1 220	2,9	48,4
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	380	1,8	615	2,9	995	2,4	38,2
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	2 160	10,5	1 010	4,7	3 170	7,5	68,1
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	5 340	26,0	1 260	5,9	6 605	15,7	80,8
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	395	1,9	445	2,1	845	2,0	46,7
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	2 005	9,8	735	3,4	2 740	6,5	73,2
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	1 060	5,2	900	4,2	1 960	4,7	54,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	1 710	8,3	1 895	8,8	3 610	8,6	47,4



TABEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



qui le sont par les hommes. À noter cependant que, dans la région, le secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac atteint un taux de féminité de 51,5 % contre 36,9 % au Québec.

Les industries primaires génèrent 9,9 % des emplois de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La part la plus importante de ces emplois revient à l'industrie de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse. La région affiche une plus grande concentration d'emplois dans les industries primaires que l'ensemble du Québec (3,4 %). Cependant, dans la région, ces industries n'emploient que 14,2 % de femmes comparativement

à 25,1 % au Québec. Par conséquent, 16,6 % des emplois occupés par les hommes s'y trouvent, mais seulement 2,9 % de ceux qui le sont par les femmes. Au Québec, ces industries comptent pour une part beaucoup moins importante des emplois pour la main-d'œuvre masculine (4,9 %) et féminine (1,8 %).

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la main-d'œuvre féminine se trouve concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activité, et ce, de façon plus marquée que ce qui se produit au Québec. En effet, alors que, dans la région, les quatre secteurs qui comptent le plus de travailleuses

TABLEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
POPULATION ACTIVE	21 060	100,0	---	22 085	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	990	4,7	100,0	1 710	7,7	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	275	1,3	27,8	745	3,4	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	245	1,2	24,7	970	4,4	56,7
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	735	3,5	74,2	735	3,3	43,0
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	*	---	---	*	---	---

* Moins de 25.

Source : Statistique Canada (2013).



regroupent 61,3 % de la main-d'œuvre féminine, au Québec, ces quatre secteurs en réunissent 51,8 %. Il s'agit des secteurs du commerce de détail, des services d'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale ainsi que de l'hébergement et des services de restauration.

L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la part des propriétaires d'entreprises au sein de la population active est bien inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Chez les femmes, les propriétaires d'entreprises comptent pour 4,7 % de la population active féminine en comparaison de 7,5 % dans l'ensemble du Québec. Outre les régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord, c'est dans la région que, proportionnellement, l'on trouve le moins de femmes propriétaires d'entreprises au Québec. Chez les hommes, les propriétaires d'entreprises correspondent à 7,7 % de la population active masculine régionale, alors que ce taux atteint 12,1 % dans l'ensemble du Québec. La région se classe aussi parmi celles qui, proportionnellement, totalisent le moins d'hommes propriétaires d'entreprises, après les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Bien entendu, les entreprises n'ont pas toutes la même envergure : celles qui ne comptent pas de personnel sont généralement associées au travail autonome, alors que celles qui ont du personnel sont habituellement de plus grande taille. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, proportionnellement moins de femmes (24,7 %) que d'hommes (56,7 %) sont propriétaires d'entreprises avec personnel. Pour les femmes, cette part s'avère semblable à celle de l'ensemble du Québec, où les entreprises avec personnel représentent 25,4 % des entreprises appartenant à une femme. La proportion d'hommes propriétaires d'entreprises avec personnel se révèle cependant plus importante dans la région que dans l'ensemble du Québec où 41,1 % des hommes sont propriétaires d'entreprises avec personnel.

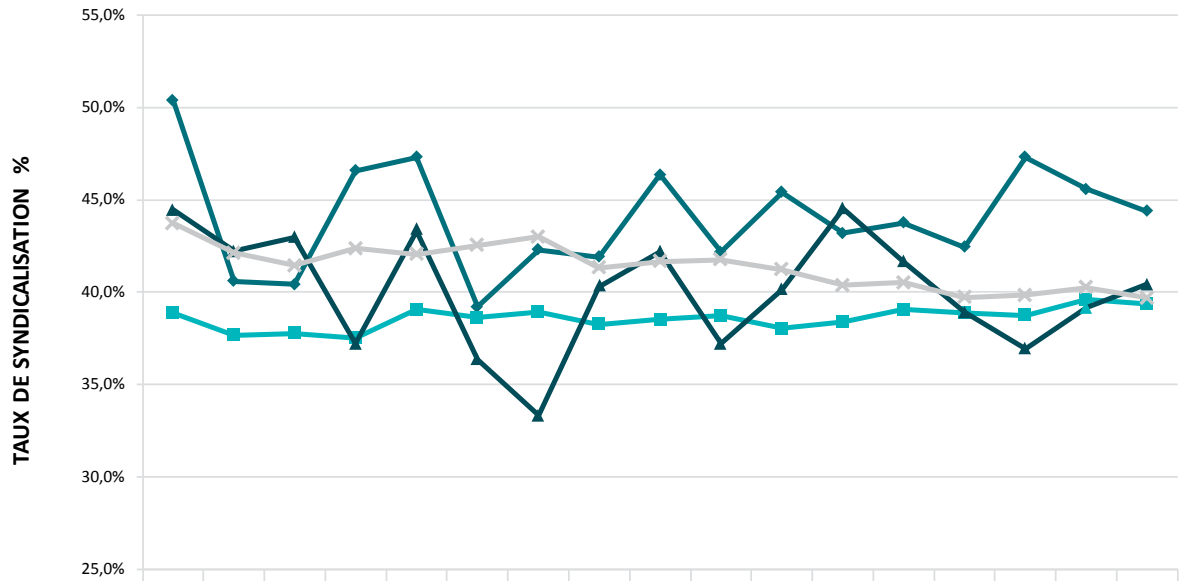
LA SYNDICALISATION

En 2013, 44,4 % des femmes occupant un emploi sont syndiquées dans la région de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, alors que ce taux atteint 40,4 % chez les hommes. L'évolution du taux de syndicalisation est très volatile dans la région, ce qui s'expliquerait, en partie, en raison du faible échantillonnage. Depuis 1997, le taux de syndicalisation des femmes y est demeuré supérieur à celui de l'ensemble du Québec. De même, depuis 2000, le taux de syndicalisation des femmes de la région a presque toujours été supérieur à celui des hommes. Chez les hommes, ce taux varie fortement d'une année à l'autre, mais il suit de près celui de l'ensemble du Québec depuis 2009. Au Québec, le taux de syndicalisation des femmes a connu une légère augmentation de 1997 à 2013. Ce taux a rejoint en 2013 celui des hommes qui, de son côté, a baissé sensiblement de 1997 à 2013.



GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DE 1997 À 2013



	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FEMMES – GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	50,4%	40,6%	40,4%	46,6%	47,3%	39,2%	42,3%	41,9%	46,4%	42,2%	45,4%	43,2%	43,8%	42,4%	47,3%	45,6%	44,4%
FEMMES – ENSEMBLE DU QUÉBEC	38,9%	37,7%	37,8%	37,5%	39,1%	38,6%	38,9%	38,3%	38,5%	38,7%	38,1%	38,4%	39,1%	38,9%	38,8%	39,6%	39,4%
HOMMES – GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	44,4%	42,2%	43,0%	37,2%	43,3%	36,4%	33,3%	40,3%	42,2%	37,2%	40,2%	44,5%	41,7%	38,9%	36,9%	39,2%	40,4%
HOMMES – ENSEMBLE DU QUÉBEC	43,7%	42,1%	41,5%	42,4%	42,1%	42,5%	43,0%	41,3%	41,7%	41,7%	41,2%	40,4%	40,5%	39,7%	39,8%	40,3%	39,7%

Source: Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, le marché du travail n'est pas encore parfaitement adapté à l'arrivée massive des femmes, du moins c'est ce que traduit leur taux d'emploi, lequel continue de subir l'influence de la difficile conciliation des obligations professionnelles et personnelles. Toutefois, la création de services de garde à contribution réduite de même que l'offre de congés rémunérés à l'usage exclusif des pères s'avèrent un pas dans la bonne direction pour harmoniser cette conciliation et tendre vers l'équilibre du partage des responsabilités⁶.



6 La question portant sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers a été retirée du questionnaire de l'ENM. Cette information n'est donc plus disponible pour les régions du Québec.



LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Au Québec, 77,1 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères était plus faible chez celles dont les enfants étaient d'âge préscolaire (73,6 %). Les Québécois demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants : il semble même que cette présence agisse, au contraire, comme un facteur pouvant les inciter à intégrer le marché du travail. Ainsi, le taux d'emploi était de 89,3 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 88,6 % chez ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 78,8 % chez ceux qui n'en avaient pas.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine⁷, 76,1 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2011. Ce taux demeure le même pour celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans. Or, au contraire de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les taux d'emploi des hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison (74,2 %) et de ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire (73,5 %) sont plus faibles que ceux des femmes de la région dans la même situation.

Sur le plan de l'emploi, on observe une différence selon le statut matrimonial des mères. La participation au marché du travail de celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée lorsqu'elles vivent en couple. Ainsi, le taux d'emploi de ces femmes atteint 80,6 % dans la région

TABEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
%						
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	74,3	76,1	76,1	76,5	71,1
	SITUATION DE COUPLE	78,7	80,6	80,0	79,3	77,0
	SITUATION MONOPARENTALE	65,8	54,5	59,9	65,6	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	66,1	73,5	74,2	73,1	58,8
	SITUATION DE COUPLE	73,3	74,3	74,4	73,3	73,2
	SITUATION MONOPARENTALE	70,1	57,9	72,1	70,1	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).

⁷ Le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'établissant à 29,8 %, il convient de faire preuve d'une certaine prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en regard de 75,1 % au Québec, alors qu'il se situe à 54,5 % pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale dans la région contre (61,9 % au Québec). Les hommes de la région ne sont pas dans une meilleure position puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 57,9 %. Ce taux se révèle nettement inférieur à celui des hommes qui se trouvent dans la même situation dans l'ensemble du Québec (80,8 %).

LES SERVICES DE GARDE

Les femmes étant de plus en plus nombreuses à concilier soins à donner aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant. On observe une hausse de 16,3 % du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 2006 à 2011. Cependant, comme le nombre d'enfants s'est accru plus vite que le nombre de places, on est passé d'un ratio de 53,3 places

TABLEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2006 ET 2011

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	9	6	-33,3	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	17	19	11,8	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	1	1	0,0	534	646	21,0
TOTAL	27	26	-3,7	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	0	---	78	346	343,6
TOTAL	27	26	-3,7	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	1 341	1 342	0,1	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	697	762	9,3	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	23	23	0,0	33 034	40 526	22,7
TOTAL	2 061	2 127	3,2	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	0	---	3 487	17 824	411,2
TOTAL	2 061	2 127	3,2	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	3 440	3 930	14,2	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	39,0	34,1	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	20,3	19,4	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0,7	0,6	---	8,8	9,2	---
TOTAL	59,9	54,1	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,0	0,0	---	0,9	4,0	---
TOTAL	59,9	54,1	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 à 52,8 places pour 100 enfants en 2011. Des 232 628 places offertes en 2011, 214 804 sont à contribution réduite.

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de places a peu augmenté de 2006 à 2011 (3,2 %). Des 2 127 places offertes en 2011, on en dénombre 762 dans les centres de la petite enfance (CPE), 1 342 en milieu familial et 23 dans les garderies subventionnées. Le ratio de places pour 100 enfants de 4 ans et moins a diminué de 59,9 à 54,1 places. À noter que ce taux demeure tout de même supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et à atteindre ainsi un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de diviser le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité exclusif à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou encore un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant est encore largement l'affaire des femmes.

En 2012, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, il y a eu 610 naissances et 3 adoptions pour lesquelles une prestation du RQAP a été versée. Pour ces événements, 567 mères ont pris un congé de maternité, soit une baisse de 10,4 % de 2008 à 2012, tandis que ces congés ont augmenté de 4,4 % chez l'ensemble des Québécoises. Il y a nettement plus de femmes qui se sont prévaluées du régime particulier dans la région (31,0 %) que dans l'ensemble du Québec (21,3 %) : ce régime est plus court, mais il comporte des prestations plus élevées. Pour leur part, les hommes de la région ont bénéficié en plus grand nombre du RQAP : le nombre de prestataires a augmenté de 11,5 % de 2008 à 2012, cette hausse étant même supérieure à celle de l'ensemble du Québec (10,6 %), alors que, pendant la même période, le nombre de naissances et d'adoptions a diminué. Des 427 pères qui ont pris un congé de paternité, 32,8 % se sont prévalués du régime particulier, soit un peu plus que les femmes de la région et beaucoup plus que l'ensemble des Québécois (26,0 %).



TABLEAU 4.3

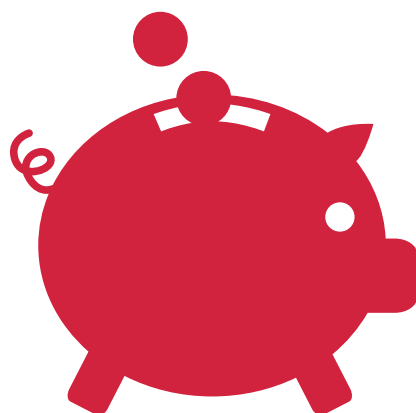
**PRESTAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2008 ET 2012**

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	651	610	-6,3	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	7	3	-57,1	611	479	-21,6
TOTAL	658	613	-6,8	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	425	389	-8,5	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	3	2	-33,3	370	266	-28,1
TOTAL	428	391	-8,6	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	194	174	-10,3	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	4	2	-50,0	149	101	-32,2
TOTAL	198	176	-11,1	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	251	287	14,3	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	0	0	---	137	168	22,6
TOTAL	251	287	14,3	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	129	139	7,8	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	1	3	200,0	104	101	-2,9
TOTAL	132	140	6,1	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le revenu total des femmes est l'un des plus faibles au Québec, tout comme celui des hommes. En dépit d'une participation accrue des femmes de la région au marché du travail et d'un niveau de scolarité plus élevé des jeunes générations, leur revenu d'emploi, source principale de revenu, reste inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. Cet écart se répercute sur l'ensemble de leurs autres sources de revenu et les touche tout au long de leur vie. Les écarts de revenu entre les femmes et les hommes de la région sont cependant parmi les plus faibles au Québec.





LES SOURCES DE REVENU

Le revenu total⁸ des personnes provient tant des emplois ou du travail autonome que des placements, des pensions de retraite, des rentes et des transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi et celui de retraite, les placements, l'assurance-emploi et la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés. De manière générale, des revenus très élevés d'un petit groupe de population pouvant entraîner une augmentation du revenu moyen, le revenu médian constitue un meilleur indicateur du revenu de la classe moyenne. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le revenu médian des femmes provenant de toutes les sources s'élève à 20 160 \$, ce qui équivaut à 73,1 % du revenu des hommes (27 596 \$) ou 7 436 \$ de moins. Au Québec, le revenu total médian des femmes atteint 23 598 \$, soit 71,2 % de celui des hommes ou 9 550 \$ de moins. Le revenu total des femmes de la région est l'un des plus faibles au Québec (15^e rang), tout comme celui des hommes (16^e rang).

Le travail, qui représente la principale source de revenus des femmes et des hommes, rapporte toujours plus à ces derniers. Les salaires et les traitements constituent la majeure partie du revenu d'emploi. Selon l'ENM, dans l'ensemble du Québec, 63,6 % du revenu total des femmes et 69,2 % de celui des hommes proviennent de salaires et de traitements. La proportion se révèle nettement plus faible dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les salaires et les traitements produisant 54,2 % du revenu des femmes et 56,6 % de celui des hommes. Le revenu d'emploi, qui inclut le travail autonome, représente 67,7 % du revenu total des Québécoises et 74,7 % de celui des Québécois, alors qu'il correspond dans la région à 58,1 % de celui des femmes, proportion semblable dans le cas des hommes (59,9 %). Comme les autres revenus, tels que les revenus de retraite et de placement, découlent du revenu d'emploi, on constate que dans la région ces revenus sont légèrement plus faibles pour les femmes que pour les hommes.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comme au Québec, plus de femmes que d'hommes obtiennent des transferts gouvernementaux. De même, les femmes sont davantage nombreuses à toucher des transferts gouvernementaux que des revenus d'emploi. C'est vrai également pour les hommes de la région contrairement aux hommes du Québec. Outre pour l'élément « Autres revenus gouvernementaux », les paiements de transferts gouvernementaux les plus fréquents chez les femmes de la région sont les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (31,8 % des femmes percevant un revenu) et le revenu de pension de la Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti (26,1 %), suivis des prestations pour enfants (24,2 %). Chez les Québécoises, la source de transfert gouvernemental la

plus fréquente provient des prestations pour enfants (27,7 %), suivies des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (25,4 %) et, enfin, du revenu de pension de la Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti (19,8 %). Le manque d'emplois se traduit ainsi dans la région par des prestations moindres du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada et par de plus importantes prestations destinées aux personnes âgées les plus démunies, situation qui concerne les deux sexes dans la région. Au Québec comme dans la région, moins de femmes que d'hommes touchent des prestations de l'assurance-emploi. Tant chez les femmes que chez les hommes, la prestation médiane est plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec. Cependant, la prestation médiane des femmes dans la région n'équivaut qu'à 68,7 % de celle des hommes, tandis que dans l'ensemble du Québec elle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (109,5 %). Les modalités de l'assurance-emploi peuvent restreindre le montant des prestations versées aux hommes ayant les plus hauts revenus et exclure les femmes à faible revenu. Enfin, moins de femmes que d'hommes reçoivent des paiements d'autres sources gouvernementales. Ces autres revenus comprennent notamment les prestations de l'assistance sociale, les indemnités pour accidents du travail et le Crédit d'impôt pour solidarité du Québec.

LE REVENU D'EMPLOI

Au Québec, le revenu médian d'emploi des femmes correspond à 74,9 % de celui des hommes. Quel que soit le groupe d'âge, les femmes ont un revenu médian d'emploi inférieur à celui des hommes. L'écart par rapport aux hommes s'accroît avec l'âge et persiste après l'âge où les familles ont des enfants à la maison.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le portrait est différent. Le revenu médian d'emploi des femmes y équivaut à 92,8 % de celui des hommes, soit 1 517 \$ de moins par année. C'est le plus faible écart constaté au Québec, explicable par la faiblesse du revenu tant chez les femmes que chez les hommes. Le ratio de revenu médian d'emploi selon le sexe évolue dans la région à l'opposé de celui de l'ensemble du Québec en fonction de l'âge. L'écart le plus important de revenu des femmes par rapport aux hommes se trouve chez les 20 à 24 ans (70,5 %), tandis que le plus faible apparaît chez les 45 à 54 ans (95,6 %).

8 Au chapitre du revenu, le TGN pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine étant relativement élevé (29,8 %), il convient de faire preuve d'une certaine prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	40 925	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	1 925	---			169 870	---		
AVEC REVENU	39 005	25 916	20 160	73,1	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	22 900	25 659	19 497	92,8	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	21 800	25 117	19 824	93,7	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	1 870	21 385	6 228	149,9	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	32 645	9 377	9 331	84,8	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	8 540	7 280	6 717	68,7	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	9 425	5 533	5 018	132,6	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	12 400	4 374	4 187	73,9	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	10 190	9 304	9 747	112,3	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	17 565	2 434	681	79,6	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	6 925	3 448	414	72,3	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	4 970	16 064	12 598	95,1	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	3 620	3 706	1 051	81,0	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	39 050	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	1 310	---			121 325	---		
AVEC REVENU	37 740	31 715	27 596		3 049 315	42 343	33 148	
REVENU D'EMPLOI	25 065	28 605	21 014		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	23 740	28 541	21 148		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	2 690	14 650	4 155		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	30 690	10 707	11 001		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	13 120	9 649	9 776		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	565	4 562	3 785	---	55 955	4 823	4 000	---
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	11 665	5 582	5 662		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	7 975	8 715	8 682		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	20 945	3 094	856		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	7 500	4 375	573		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	5 960	17 210	13 252		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	4 520	3 549	1 298		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, près de la moitié des femmes touchant un revenu (49,3 %) ont gagné moins de 20 000 \$ en 2010, ce qui est nettement plus important que chez les hommes (36,4 %). On note ainsi dans la région une concentration de population plus forte dans les classes de revenus les plus faibles puisque, dans l'ensemble du Québec, 43,2 % des femmes ont gagné moins de 20 000 \$

comparativement à 31,2 % des hommes. La population de la région ne gagne que rarement des revenus de 70 000 \$ et plus : c'est le cas de seulement 3,4 % des femmes et de 6,2 % des hommes. Dans l'ensemble du Québec, la fréquence de ce revenu est d'environ le double, soit 6,7 % des femmes et 14,7 % des hommes.

Les quartiles découpent les ménages en quatre groupes égaux selon l'importance du revenu gagné. Par exemple, le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu, le quatrième, 25 % des ménages ayant le revenu le plus élevé. La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant

TABLEAU 5.2

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE								
15-19 ANS	1 320	4 561	3 855	1 385	6 253	5 135	72,9	75,1
20-24 ANS	1 565	11 657	8 684	1 745	16 582	12 324	70,3	70,5
25-29 ANS	1 525	22 059	19 704	1 575	26 643	23 881	82,8	82,5
30-34 ANS	2 010	27 645	23 572	1 805	34 277	28 941	80,7	81,4
35-44 ANS	4 530	34 173	27 331	4 260	34 061	28 736	100,3	95,1
45-54 ANS	6 810	31 773	26 043	6 990	34 664	27 251	91,7	95,6
55-64 ANS	4 355	21 651	16 019	5 885	27 417	19 030	79,0	84,2
65 ANS ET PLUS	785	10 970	7 124	1 415	18 820	8 156	58,3	87,3
15 ANS ET PLUS	22 900	25 659	19 497	25 065	28 605	21 014	89,7	92,8

Source : Statistique Canada (2013).

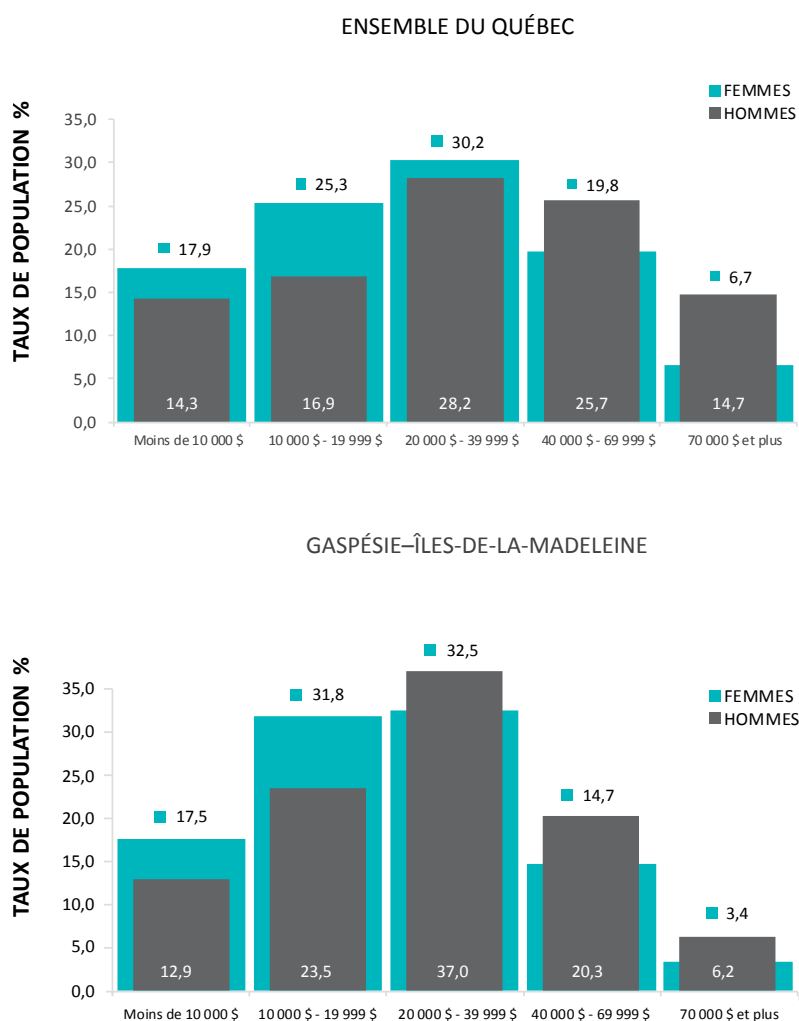


plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. Au Québec, les femmes qui gagnent davantage que leur conjoint sont les plus nombreuses dans le quartile des plus faibles revenus (30,1 %). La proportion va en diminuant avec l'importance du revenu. Dans le quatrième quartile, soit celui des revenus les plus élevés, 23,1 % des femmes dans les ménages hétérosexuels gagnent plus de la moitié du revenu du

ménage. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 28,0 % des femmes contribuent à plus de la moitié des revenus du ménage, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (26,9 %). Enfin, au contraire de ce que l'on remarque au Québec, la proportion de femmes de la région gagnant plus que leur conjoint est plus élevée dans les quartiles de revenus supérieurs que dans ceux des revenus plus faibles.

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

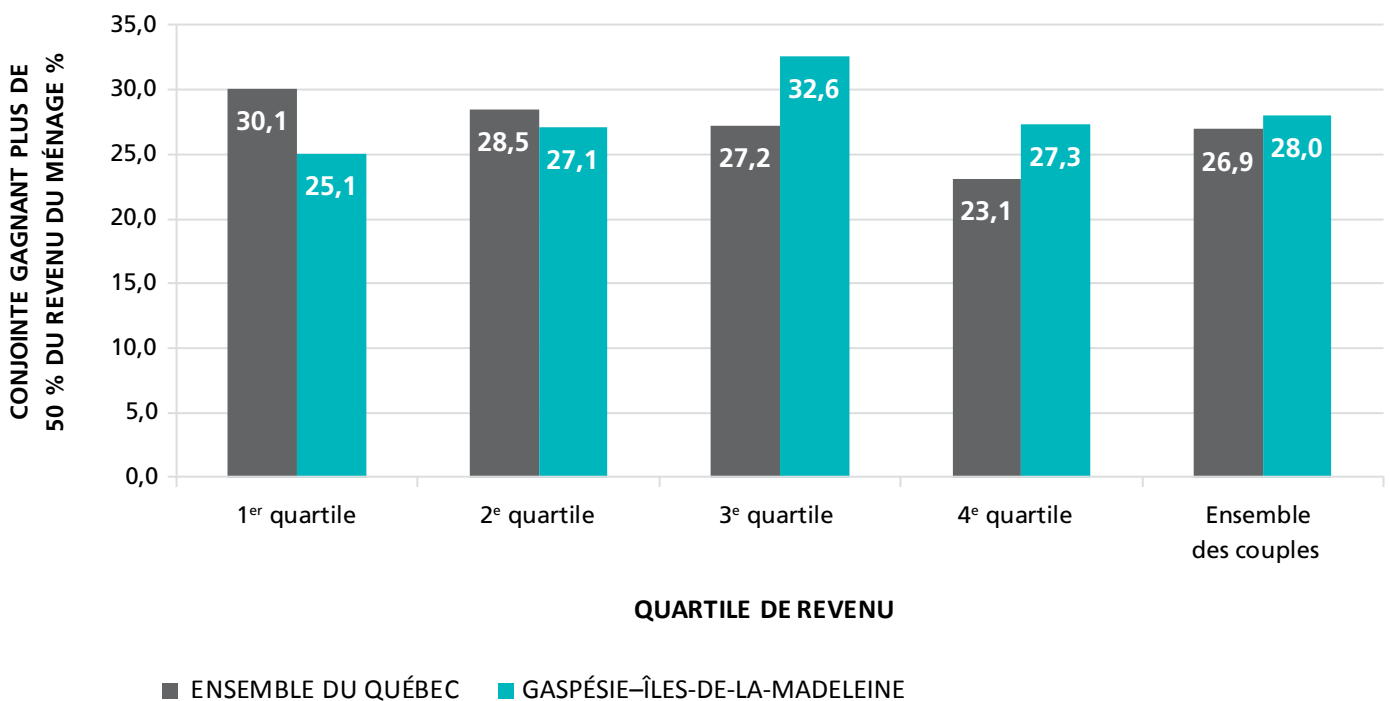
Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. On estime que ces dépenses constituent un seuil de revenu sous lequel le ménage se trouve difficilement en mesure d'acheter des biens de première nécessité. Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure en donne une bonne indication. À noter que cet indicateur se

fonde sur le revenu du ménage, combinant donc le revenu des femmes et des hommes. Ainsi, les femmes qui ne gagnent pas de revenu ou qui ont un revenu plus faible pourraient changer de catégorie en cas de séparation; en l'absence de mariage, ce risque est plus important.

Comparativement à ce qui passe dans l'ensemble du Québec, une proportion plus faible de la population de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vit dans des ménages à faible revenu, et ce, peu importe l'âge et le sexe. Globalement, ce groupe comprend 6,0 % de femmes et 5,9 % d'hommes de 15 ans et plus dans la région contre 12,8 % de Québécoises

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



et 11,5 % de Québécois. La proportion la plus élevée de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté dans la région se trouve chez les 55 à 64 ans (9,1 % pour les femmes en regard de 8,4 % pour les hommes). Dans le groupe d'âge de 65 ans et plus, peu importe le sexe, le taux de faible revenu est nettement plus bas que dans les autres groupes d'âge. À noter cependant que l'ENM exclut les personnes dans les institutions, tels que les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou les résidences pour personnes âgées, ce qui exclut de ce fait une partie importante de la population des 65 ans et plus, exclusion encore plus marquée pour celles qui sont âgées de 80 ans et plus.

LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁹ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. Comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage, du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le cas pour les locataires. Or, les femmes sont plus fréquemment locataires que les hommes.

TABLEAU 5.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU* SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	FEMMES		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	HOMMES		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU			PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						
15-24 ANS	275	6,1	4 540	260	5,1	5 130
25-34 ANS	250	5,9	4 260	220	5,6	3 925
35-54 ANS	1 010	7,3	13 865	1 020	7,7	13 315
55-64 ANS	780	9,1	8 570	715	8,4	8 535
65 ANS ET PLUS	140	1,4	9 695	105	1,3	8 140
15 ANS ET PLUS	2 460	6,0	40 930	2 320	5,9	39 050

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 930 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).

9 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 32,4 % des femmes à la tête d'un ménage sont locataires contre seulement 17,8 % des hommes. Ainsi, les hommes capitalisent davantage ces dépenses que les femmes. Une grande part des femmes locataires, 45,9 % dans la région et 52,7 % dans l'ensemble

du Québec, consacrent au moins le quart de leur revenu au logement. La situation financière devient très précaire lorsqu'on doit prévoir au moins 50 % de son revenu au loyer, ce qui est le cas de 18,2 % des Québécoises locataires à la tête d'un ménage et de 7,7 % des femmes de la région dans cette situation.

TABLEAU 5.4

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	2 460	6,0	945	3,5	1 060	16,4	180	14,1
TOTAL DES FEMMES	40 930	100,0	27 230	100,0	6 450	100,0	1 280	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	2 320	5,9	745	3,0	1 095	20,3	195	14,3
TOTAL DES HOMMES	39 050	100,0	24 540	100,0	5 400	100,0	1 360	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABEAU 5.5

PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---					
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---					
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	11 715	67,1	1 700	14,5	500	4,3	445	3,8
LOCATAIRE	5 655	32,4	2 595	45,9	435	7,7	60	1,1
LOGEMENT DE BANDE	85	0,5	---					
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	17 455	100,0	4 290	24,6	935	5,4	590	3,4
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	19 270	82,0	2 380	12,4	660	3,4	370	1,9
LOCATAIRE	4 170	17,8	1 585	38,0	395	9,5	25	0,6
LOGEMENT DE BANDE	50	0,2	---					
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	23 490	100,0	3 955	16,8	1 060	4,5	440	1,9

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes. Elles adoptent moins souvent que les hommes des habitudes de vie qui pourraient compromettre leur santé. Par ailleurs, le taux de fécondité a augmenté chez les femmes de la région, mais il reste inférieur à celui des Québécoises. Le nombre de grossesses chez les adolescentes est en nette diminution.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2008, l'espérance de vie à la naissance atteint 82,3 ans chez les femmes et 75,7 ans chez les hommes. Chez les premières, l'espérance de vie ne diffère pas significativement de celle de l'ensemble du Québec (82,9 ans), tandis que chez les seconds elle est statistiquement inférieure à celle des Québécois (78,3 ans). La différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes se révèle donc plus importante dans la région (6,6 ans) qu'au Québec (4,6 ans). L'espérance de vie en bonne santé des femmes se rapproche davantage de celle des hommes. À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé atteignait 67,5 ans chez les femmes et 64,1 ans chez les hommes en 2006 dans la région, alors qu'elle se situait à 68,3 ans chez les Québécoises et à 66,5 ans chez les Québécois. À 65 ans, l'espérance de vie en bonne santé des femmes (11,2 ans) se rapproche davantage de celle des hommes (10,5 ans) dans la région. Cet indicateur ne diffère pas du point de vue statistique de l'ensemble du Québec où il atteint 11,0 ans chez les femmes et 10,7 ans pour les hommes.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la « perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (2011, p. 33). Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 12,0 % des femmes perçoivent leur état de santé comme passable ou mauvais en 2010, taux semblable à celui des hommes (11,0 %). Ces résultats ne s'écartent pas significativement de ceux de l'ensemble du Québec, tant pour les femmes que pour les hommes, dont l'espérance de vie est pourtant plus faible que dans l'ensemble du Québec.

LA MORTALITÉ

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès chez les femmes atteint 662,8 pour 100 000 en 2008 dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Du point de vue statistique, ce taux ne s'éloigne pas significativement de celui de l'ensemble du Québec. Chez les hommes de la région, ce taux (994,2 pour 100 000¹⁰) se classe au 3^e rang parmi les taux les plus élevés, derrière les taux des régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Depuis 1988, le taux de mortalité a diminué de 105,0 points pour 100 000 chez les femmes et de 361,8 points pour 100 000 chez les hommes. Ce sont là des baisses plus faibles que dans l'ensemble du Québec, où la réduction atteint 142,5 points pour 100 000 chez les femmes et 477,3 chez les hommes.

Comme c'est le cas pour l'ensemble du Québec, les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité dans la région et ont provoqué 218,7 décès pour 100 000 chez les femmes et 357,6 chez les hommes¹¹. La principale cause de décès a changé depuis les années 1990, alors que le taux de mortalité relatif à l'appareil circulatoire était le plus élevé, peu importe le sexe. En effet, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce taux a fortement diminué en 20 ans : de 1988 à 2008, il a chuté de 167,3 points pour 100 000 chez les femmes et de 271,1 points chez les hommes. En 2008, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire s'élève à 180,0 pour 100 000 chez les femmes et à 257,8 pour 100 000¹² chez les hommes. Quant au taux de mortalité par suicide dans la région, il atteindrait 8,9 pour 100 000¹³ chez les femmes. Chez les hommes, le taux de mortalité par suicide atteint 34,2, un taux nettement statistiquement supérieur à celui des Québécois. Le taux, au Québec, est de 7,2 pour 100 000 chez les femmes et de 24,0 pour 100 000 chez les hommes.

10 L'écart observé entre la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les hommes.

11 L'écart observé entre la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les hommes.

12 L'écart observé entre la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les hommes.

13 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	82,3	75,7 t	82,9	78,3
	1988	79,9	71,7	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	67,5	64,1	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,2	10,5	11,0	10,7
		TAUX%			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	12,0	11,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	662,8	994,2 r	629,5	862,5
	1988	767,8	1356,0	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	180,0	257,8 r	166,5	232,5
	1988	347,3	528,9	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	218,7	357,6 r	206,6	296,2
	1988	188,0	396,7	207,3	372,0
SUICIDES	2008	8,9 w	34,2 r	7,2	24,0
	1988	---	27,3	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX%			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	30,0 r	18,8	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	497,8	657,6 r	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	146,8	106,1	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	69,4	177,5 r	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	58,8	81,5	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX%			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	3,5 w	3,1 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	23,5	17,3 t	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	19,9	13,0	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	---	---	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	3,7 w	2,9 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	6,1 w	---	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX%			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	42,3	57,2	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	5,7 v	24,1	10,8	25,7
FUMEURS	2010	24,9	25,8	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	50,5 r	60,7	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	90,7 r	91,3 r	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	5,9 v	---	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	6,7 w	5,1 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	356	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	17,3	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

v: Statistiquement plus faible que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES

En 2006, moins de femmes que d'hommes souffrent du cancer. Cette maladie touche 497,8 femmes sur 100 000 et 657,6 hommes sur 100 000¹⁴ dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comparativement à 459,2 femmes sur 100 000 et à 590,5 hommes sur 100 000 au Québec. Chez les femmes, le cancer du sein est le plus courant : il représente 29,5 % des cancers dans la région. Le cancer du poumon, pour sa part, correspond à 13,9 % des autres cas et celui du côlon-rectum, à 11,8 %. Chez les hommes, le cancer du poumon est le plus fréquent (27,0 % des cas), suivi par celui de la prostate (16,1 %) et celui du côlon-rectum (12,4 %). Ces valeurs sont semblables pour le Québec. L'hypertension touche, en 2008, 30,0 % des femmes¹⁵, ce qui constitue une différence inquiétante par rapport à l'ensemble du Québec (19,1 % des femmes). Le taux d'hypertension est nettement plus élevé chez les femmes de la région que chez les hommes (18,8 %), dont le taux ne s'écarte pas significativement de celui de l'ensemble du Québec.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent se répercuter tant sur la vie personnelle que sur le fonctionnement des entreprises, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement supplémentaires.

En 2008, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes de 18 ans et plus éprouvent un stress quotidien élevé (23,5 % en regard de 17,3 %). Chez les femmes, ce résultat n'est pas considéré comme statistiquement différent de celui de l'ensemble du Québec (27,0 %) contrairement au résultat noté chez les hommes (26,4 % au Québec). Dans la région, la détresse psychologique touche aussi une proportion plus élevée de femmes (19,9 %) que d'hommes (13,0 %), comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec (23,2 % comparativement à 16,6 %). La différence selon le sexe de taux d'idées suicidaires (3,7 % des femmes contre 2,9 % des hommes¹⁶) observée dans la région n'existe pas pour l'ensemble du Québec, où 2,8 % des femmes en comparaison de 2,7 % des hommes ont songé au suicide. Quant à leur santé mentale, une proportion semblable d'hommes et

de femmes la perçoivent comme mauvaise, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec. En effet, selon les résultats de 2008, 3,5 % des femmes¹⁷ et 3,1 % des hommes¹⁸ dans la région estiment avoir une mauvaise santé mentale comparativement à 4,0 % des Québécoises et des Québécois.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et à d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de fumeuses atteint, en 2010, 24,9 % et celle des fumeurs, 25,8 %. On note une consommation élevée d'alcool fréquente chez 5,7 % des femmes et chez 24,1 % des hommes, soit une valeur inférieure à celle du Québec dans le cas des femmes (10,8 %)¹⁹.

La proportion de femmes ayant un surplus de poids atteint 50,5 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, valeur significativement plus élevée qu'au Québec (42,4 %). Elle demeure cependant inférieure à celle des hommes (60,7 %), qui obtiennent un résultat comparable à celui des Québécois (58,5 %). Par ailleurs, 90,7 % des femmes en regard de 91,3 % des hommes ont fait vérifier leur pression artérielle lors d'une visite médicale en 2008, soit des valeurs statistiquement plus élevées que celles du Québec, où elles sont de 85,2 % pour les femmes comparativement à 82,6 % pour les hommes. Enfin, l'insécurité alimentaire touche davantage les femmes que les hommes. Ainsi, dans l'ensemble du Québec, 6,4 % des femmes en comparaison de 5,6 % des hommes sont aux prises avec ce problème en 2008. La région affiche à ce titre des taux très semblables à ceux de l'ensemble du Québec (6,7 % des femmes contre 5,1 % des hommes)²⁰.

14 L'écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les hommes.

15 L'écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les femmes.

16 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ces données doivent être interprétées avec prudence.

17 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.

18 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.

19 La valeur est statistiquement inférieure à celle de l'ensemble du Québec; cependant, son coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, elle doit être interprétée avec prudence.

20 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998, 2003, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	14,8	27,4 t		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			3			209		
		2008			2			163		
		2004			1			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			14 623			2 263 240		
		2008			8 106			1 381 230		
		2004			962			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			7 181			759 691	49,1	33,6
		2008			3 206			385 477	39,6	27,9
		2004			329			55 902	34,2	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	61,8 t			67,3				
		2004	57,2 t			63,6				
		1998	53,8			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	51,5 t			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	10,3 t			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	68,0			69,6				
		2003	77,3			71,7				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	10,0	5,6		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	78,0	--- x		77,5	65,1			
		2008	77,3	67,4		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			189			8 063		
		2006			172			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			199,9			102,3		
		2006			180,7			99,1		

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



Enfin, on a procédé, en 2010, au retrait préventif au travail de 356 femmes enceintes ou allaitant dans la région. Si l'on compare ces données à celles de la population active estimée dans l'ENM, cela correspond à 17,3 % des femmes de la région qui ont travaillé pendant l'année, taux légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (19,6 %).

LES SERVICES DE SANTÉ

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comptait, en 2010, 189 omnipraticiennes et omnipraticiens. Leur proportion par rapport à la population est passée de 180,7 pour 100 000 personnes en 2006 à 199,9 en 2010. Ces taux sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où le taux de généralistes est passé de 99,1 pour 100 000 personnes en 2006 à 102,3 en 2010. Dans la région, on répertoriait 3 groupes de médecine de famille (GMF) en 2010, alors qu'il n'y en avait qu'un seul en 2004. Ces unités étaient au service de 14 623 personnes en 2010 comparativement à 962 en 2004. Au total, 34,2 % de la population ayant accès à un GMF était considérée comme vulnérable en 2004 dans la région, alors que cette proportion s'établissait à 49,1 % en 2010, ce qui constitue une très forte augmentation. Au Québec, la proportion de population ayant accès aux services des GMF et considérée comme vulnérable était de 28,7 % en 2004 et de 33,6 % en 2010.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, moins de femmes que d'hommes indiquent ne pas avoir de médecin de famille en 2008 dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (14,8 % en comparaison de 27,4 %). Chez les femmes, le taux se rapproche de celui de l'ensemble des Québécoises (19,6 %), alors que chez les hommes, ce taux se révèle

statistiquement plus faible que celui de l'ensemble des Québécois (34,3 %). De même, le pourcentage des femmes de 20 à 69 ans qui ont passé un test PAP²¹ au cours des trois années précédant 2008 dans la région est statistiquement analogue à celui des Québécoises (68,0 % contre 69,6 %). Par ailleurs, nettement moins de femmes de 50 à 69 ans de la région ont subi une mammographie, taux statistiquement inférieur à celui du Québec (61,8 % en regard de 67,3 %).

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à la reproduction. En effet, celles-ci reçoivent plus de soins que les hommes dans les groupes d'âge de 15 à 59 ans, l'écart étant plus accentué chez les 15 à 34 ans. Aussi, les coûts unitaires des actes médicaux sont nettement plus élevés chez les femmes que chez les hommes dans les groupes d'âge de 15 à 44 ans, c'est-à-dire l'âge où elles peuvent avoir des enfants.

Chez les 14 ans et moins, les garçons reçoivent un peu plus de services que les filles. À partir de 60 ans, une proportion presque égale de femmes et d'hommes (84,9 % et 83,6 %) reçoivent des services médicaux dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En comparaison de l'ensemble du Québec, la population de la région reçoit moins de services pour les groupes d'âge de 60 ans et plus, peu importe le sexe. Alors que, dans l'ensemble du Québec, la proportion de personnes de 70 ans et plus recevant des soins diffère peu selon le sexe, on constate que la région est la seule, avec la région du Bas-Saint-Laurent, à afficher une proportion de femmes de 70 ans et plus (92,9 %) supérieure à celle des hommes (91,6 %) du même groupe d'âge en ce qui concerne les services reçus. Enfin, chez les 70 ans et plus, le coût unitaire des services reçus est aussi moindre dans la région que dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes.

21 Test de Papanicolaou. Ce test permet de détecter les cancers du col de l'utérus.



TABLEAU 6.3

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

		GASPÉSIE- ÎLES-DE-LA-MADELEINE		ENSEMBLE DU QUÉBEC			
		FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL		
GROSSESSES							
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	1,91		2,29		
		2002	1,80		2,22		
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,54		1,63		
		2007	1,48		1,58		
		2002	1,36		1,48		
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	1998	1,43		1,58		
		2009	24,2		33,6		
		2007	26,9		37,8		
		2002	29,5		42,2		
		1998	25,9		36,1		
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE							
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	28,0		29,1		
		2007	27,9		29,0		
		2002	27,6		28,4		
		1998	27,4		28,3		
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	21,0	t	28,3		
		2002	28,4	t	35,6		
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	97,5		92,1		
		2002	96,4		102,5		
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	140,1		143,3		
		2002	126,6	t	143,3		
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	87,9	t	124,7		
		2002	75,6	t	105,8		
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	9,8	t	19,3		
		2002	9,3	t	17,2		
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE							
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	9,8	t	14,2		
		2002	14,0	t	18,9		
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	5,8	t	11,0		
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	3,6		3,0		
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	46,2	t	57,5		
		2002	56,7		66,5		
		1998	58,3	t	68,6		
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	17,5	t	35,7		
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	27,4	r	19,9		
MATERNITÉ							
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	13,7	r	9,7		
		2002	22,1	r	13,5		
		1998	24,3	r	14,7		
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	67,9		82,2		
		2009	64,2		69,0		
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009			37	20	
		2008			45	21	
		2007			45	21	
		2002			44	22	
		1998			39	23	
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	7,0	r	5,7		
		2008	7,1	r	5,7		
		2007	6,7		5,7		
		2002	6,4		5,7		
		1998	6,6		6,0		
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008			6,0	w	4,6
		2007			5,9	w	4,7
		2002			6,3	w	5,0
		1998			6,0	w	5,3

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

L'indice synthétique de fécondité moyen chez les femmes de 15 à 49 ans, qui mesure le nombre d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans leur vie si leur taux de fécondité était identique au taux actuel, atteint dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2008, 1,54 enfant par femme; en 1998, il était de 1,43. Au Québec, cet indice est de 1,63 enfant par femme en 2008 et de 1,58 en 1998. Une plus grande proportion de grossesses se rend à terme dans la région que dans l'ensemble du Québec. En effet, l'indice synthétique de grossesse, qui s'applique aux grossesses plutôt qu'aux nais-

sances vivantes, se situe à 1,91 grossesse par femme de 14 à 49 ans en 2007 comparativement à 2,29 grossesses par femme dans l'ensemble du Québec. La faible proportion d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) contribue probablement à cette situation. En effet, les femmes de 14 à 49 ans de la région ont moins recours à une IVG que les Québécoises, soit une proportion de 24,2 IVG sur 100 naissances vivantes en 2009 en comparaison de 33,6 au Québec.

Tout comme cela s'est produit dans l'ensemble du Québec, l'âge moyen des femmes à la maternité a augmenté dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: il est passé de 27,4 ans en 1998 à 28,0 ans en 2008. Cependant, l'âge moyen des mères à la naissance de leur enfant dans la région est demeuré inférieur à celui de l'ensemble du Québec (29,1 ans) en 2008. Dans la région ainsi qu'au Québec, la proportion la plus

TABLEAU 6.4

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/POPULATION 2011		SERVICES/PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE										
14 ANS ET MOINS	3 595	3 888	5 480	5 790	65,6	67,2	4,5	5,2	237	295
15-34 ANS	7 361	5 154	9 140	8 990	80,5	57,3	6,8	5,5	432	326
35-44 ANS	4 428	3 409	5 440	5 085	81,4	67,0	7,3	6,5	432	378
45-59 ANS	10 935	9 447	13 045	12 810	83,8	73,7	8,6	7,5	490	481
60-69 ANS	6 089	6 030	7 170	7 210	84,9	83,6	10,3	10,7	627	721
70 ANS ET PLUS	6 928	5 210	7 455	5 690	92,9	91,6	13,8	15,3	852	1 003
TOTAL	39 336	33 138	47 725	45 570	82,4	72,7	9,0	8,7	539	

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



élevée de grossesses se trouve chez les femmes de 25 à 29 ans. Le taux de grossesse chez les adolescentes de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est statistiquement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, tant chez celles qui sont âgées de 14 à 17 ans (9,8‰ en regard de 14,2‰ en 2007) que chez celles qui ont 18 ou 19 ans (46,2‰ contre 57,5‰). Toutes les jeunes femmes ne rendent pas leur grossesse à terme : en 2007, 5,8‰ des adolescentes de 14 à 17 ans²² et 17,5‰ des jeunes femmes de 18 ou 19 ans²³ ont eu recours à une IVG dans la région, soit environ la moitié des taux de l'ensemble du Québec (11,0‰ en comparaison de 35,7‰). À noter que

des IVG peuvent avoir lieu à l'extérieur de la région et que des avortements naturels surviennent aussi. Par conséquent, on dénombre proportionnellement plus de naissances en 2007 dans la région que dans l'ensemble du Québec, malgré le plus faible taux de grossesses. Chez les adolescentes de 18 et 19 ans, le taux de naissance par 1 000 femmes atteint 27,4‰ dans la région²⁴ comparativement à 19,9‰ dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2008 ET 2011

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	360	29 369	723	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	20 550	1 947 635	21 455	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	17,5	15,1	33,7	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	17,9	14,0	35,0	30,5
TENSIONS**	12,5	16,3	12,1	12,4
TMS***	21,3	23,7	17,4	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région comme au Québec. Cependant, la valeur régionale n'est pas significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 0,05.

** Dans la région, le test d'association est supérieur à 0,05; le lien n'est pas significatif (au seuil de 5 %). Dans l'ensemble du Québec, la valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes au Québec.

*** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec. Cependant, le test d'association est à la limite du seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

22 L'écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif.

23 L'écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif.

24 L'écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif.



LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissances de faible poids et de mortalité infantile comme de bons indicateurs de la santé des femmes. Ainsi, le taux de naissances de faible poids atteignait 7,0 %²⁵ sur une période de cinq ans en 2009 dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, alors qu’il était de 6,4 % en 2002. Quant à la mortalité infantile, elle se chiffrait à 6,0‰ de naissances vivantes²⁶ sur une période de cinq ans en 2008 : ce taux était presque identique en 1998. Ces taux ne sont pas considérés comme statistiquement différents de ceux de l’ensemble du Québec.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées avaient donné naissance à 13,7 %²⁷ des enfants dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (9,7 % au Québec) comparativement à 24,3 %²⁸ en 1998 (14,7 % au Québec). Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)²⁹, qui s’adressent à ce groupe de femmes, en touchaient 67,9 % en 2011, soit un des plus faibles pourcentages au Québec, mais en hausse par rapport aux résultats de 2009 (64,2 %). Les SIPPE ont permis de joindre, au Québec, 82,2 % de ces mères en 2011, alors que cette proportion s’établissait à 69,0 % en 2009.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 360 femmes et 723 hommes ont subi des lésions professionnelles dans le contexte de leur travail, ce qui correspond à 17,5‰ de la main-d’œuvre féminine et à 33,7‰ de la main-d’œuvre masculine, soit des taux légèrement plus élevés que ceux de l’ensemble du Québec (15,1‰ en regard de 28,8‰). En 2008, les facteurs de risque associés au travail et liés aux contraintes physiques (gestes répétitifs des mains ou des bras, efforts fournis en se servant des outils, des machines ou de l’équipement, manipulation de charges lourdes, vibrations d’outils à main, vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol, travail debout et travail debout sans possibilité de s’asseoir) étaient proportionnellement plus importants pour les hommes que pour les femmes dans la région (35,0‰ contre 17,9‰) comme dans l’ensemble du Québec (30,5‰ en comparaison de 14,0‰). Le facteur de risque le plus fréquent chez les femmes est celui des troubles musculosquelettiques, lesquels touchent les tissus mous situés autour des articulations et sont causés par l’application d’une force excessive, répétitive ou continue, parfois combinée à une posture contraignante, à l’exposition aux vibrations ou au froid. Dans la région, l’écart-type est élevé, mais le résultat ne diverge pas de celui de l’ensemble du Québec.

25 L’écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l’ensemble du Québec est statistiquement significatif.

26 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette donnée doit être interprétée avec prudence.

27 L’écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l’ensemble du Québec est statistiquement significatif.

28 L’écart observé entre la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l’ensemble du Québec est statistiquement significatif.

29 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché dans l’année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d’extrême pauvreté ayant accouché durant l’année de référence et suivies dans les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l’ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l’atteinte des cibles à rejoindre pour l’année de référence. L’inscription aux SIPPE peut dater de l’année antérieure à l’année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l’accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d’extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l'une des plus touchées en matière de violence. Les femmes de la région, à l'instar de l'ensemble des Québécoises, demeurent plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence, que ce soit en contexte conjugal ou non. La situation se révèle même inquiétante pour les jeunes filles de 12 à 17 ans.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne fait pas très bonne figure au chapitre des crimes contre la personne en 2011³⁰. Elle se classe au 4^e rang avec des taux de victimisation bien au-dessus des taux provinciaux pour l'ensemble des catégories d'infractions, chez les femmes, adultes ou mineures, ainsi que chez les hommes adultes, tandis qu'elle se classe au 5^e rang pour les mineurs. Dans la région, les mineures sont les plus éprouvées : on note un taux de 1 299,4 pour 100 000, ce qui est bien supérieur au taux québécois de 935,2 pour 100 000. Dans l'ensemble du Québec, les mineures sont moins souvent victimes d'actes criminels que les femmes adultes. Le taux de victimisation chez les femmes adultes de la région, soit 1 224,2 pour 100 000 contre 958,0 pour 100 000 dans l'ensemble du Québec, suit de près celui des mineures. Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, les hommes adultes de la région sont moins souvent victimes d'actes criminels (1 130,4 pour 100 000 contre 931,0 pour 100 000 au Québec) que les femmes adultes. Enfin, le taux de victimisation des mineurs est de 1 124,0 pour 100 000 dans la région, tandis qu'au Québec, il se situe à 903,0 pour 100 000.

Les voies de fait, toujours au premier plan en matière d'infractions contre la personne, se révèlent particulièrement élevées dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, surtout chez les jeunes. De façon plus spécifique, toutes les catégories d'actes criminels contre la personne, sauf celle des homicides ou des tentatives de meurtre, de même que celle des agressions sexuelles, contribuent au taux élevé de victimisation des mineures. Les femmes adultes sont aussi plus souvent victimes que leurs homologues québécoises de voies de fait, de menaces, de harcèlement criminel ainsi que d'enlèvement ou de séquestration. Le taux de femmes adultes victimes d'enlèvements ou de séquestration dans la région atteint le double de celui de l'ensemble du Québec. De leur côté, les hommes adultes victimes d'actes criminels sont plus souvent victimes de menaces dans la région que dans l'ensemble du Québec, comme ils le sont davantage de voies de fait et de harcèlement criminel. Les mineurs, pour leur part, connaissent une prévalence plus importante que dans l'ensemble du Québec, surtout en ce qui concerne les voies de fait, et, dans une moindre mesure, le harcèlement criminel et les menaces.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

En matière d'agressions sexuelles³¹, les femmes demeurent les principales victimes, soit 8 victimes adultes sur 10 dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 9 sur 10, dans l'ensemble du Québec. Le taux de victimisation des femmes adultes de la région (45,2 pour 100 000) est semblable au taux québécois (46,6 pour 100 000), alors que, chez les hommes adultes, ce taux est supérieur dans la région (13,2 pour 100 000 contre 3,7 pour 100 000 au Québec). Par ailleurs, chez les jeunes femmes de moins de 18 ans de la région, le taux d'agressions sexuelles (181,6 pour 100 000) est inférieur à celui du Québec (215,5 pour 100 000). Chez leurs homologues masculins, il atteint 52,3 pour 100 000 comparativement à 54,3 pour 100 000 au Québec.

Pour ce qui est des autres infractions d'ordre sexuel³², le taux de victimisation juvénile des filles est de 153,7 pour 100 000 dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, alors qu'il n'y a aucune victime chez les garçons.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Au chapitre de la violence conjugale³³, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente aussi un sombre tableau en 2011. En effet, 244 femmes et 53 hommes, adultes et mineurs, ont signalé avoir été victimes de violence conjugale, ce qui correspond à un taux de victimisation de 569,2 femmes pour 100 000 et de 128,8 hommes pour 100 000. Ces taux classent la région au 4^e rang chez les femmes et au 7^e rang chez les hommes par rapport à l'ensemble des régions du Québec.

La violence conjugale touche majoritairement les femmes : 81,7 % des victimes adultes d'actes criminels commis en contexte conjugal sont des femmes dans la région comparativement à 80,7 % au Québec. En outre, près de la moitié des actes criminels sont perpétrés envers les femmes dans un cadre conjugal : 46,8 % dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en comparaison de 47,5 % au Québec. Les hommes sont très rarement victimes d'actes criminels dans ce contexte : c'est le cas de 11,9 % des hommes dans la région en regard de

30 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique (MSP) (2013) et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). À noter qu'aucun (ou très peu) des événements traités par les corps de police autochtone de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Police Department of Gesgapegiag, Police Department of Listuguj) n'est inclus ici. De plus, seule l'infraction la plus grave est comptabilisée lorsqu'un événement se produit.

31 Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle à l'encontre d'une autre personne, sans son consentement et portant préjudice à son intégrité sexuelle (Ministère de la Sécurité publique, 2012c).

32 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste (plus de victimes chez les moins de 18 ans), voyeurisme (plus de victimes chez les adultes), exploitation sexuelle à l'endroit d'une personne déficiente, relations sexuelles anales non consentantes et bestialité.

33 Les infractions comptabilisées sont celles qui sont commises par un conjoint, un ex-conjoint ou un ami ou ex-ami intime.



TABLEAU 7.1

VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	GASPÉSIE- ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA- MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	93	6 961	86	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	0,0	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	530,9	376,4	758,1	529,9
AGRESSION SEXUELLE	181,6	215,5	52,3	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	153,7	101,2	0,0	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	27,9	23,1	13,1	14,1
MENACES	181,6	119,8	196,1	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	195,6	44,1	104,6	18,8
TOTAL	1 299,4	935,2	1 124,0	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	487	31 376	428	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	2,2	0,0	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	578,2	505,0	589,0	540,6
AGRESSION SEXUELLE	45,2	46,6	13,2	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	0,0	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	57,8	27,2	2,6	9,6
MENACES	266,5	175,5	425,2	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	163,4	90,3	66,0	30,9
TOTAL	1 224,2	958,0	1 130,4	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



12,0 % au Québec. Enfin, les voies de fait demeurent l'infraction la plus fréquente en ce contexte, particulièrement pour les femmes de 18 à 39 ans.

Chez les femmes adultes, le taux de victimisation en matière de violence conjugale est nettement plus élevé dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec, soit 573,1 pour 100 000 comparativement à 454,6 pour 100 000. Chez les mineures de 12 à 17 ans³⁴, l'écart par rapport à l'ensemble du Québec prend encore plus d'ampleur : le taux de victimisation des jeunes femmes atteint 556,9 pour 100 000 dans la région en comparaison de 313,3 pour 100 000 au Québec. Le taux régional est cependant très sensible à un petit nombre d'événements en raison de la petite taille de la population : dans la région, le taux de victimisation correspond en effet à 16 événements chez les jeunes femmes.

Les infractions dans un contexte conjugal sont commises davantage par les ex-conjoints (48,5 %), les conjoints (41,6 %) puis par les amis ou les ex-amis intimes (9,9 %) dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Pour ce qui est de l'ensemble du Québec, les conjoints arrivent en tête des agresseurs (45,9 %). Viennent ensuite les ex-conjoints qui représentent une proportion moindre que dans la région (37,2 %), tandis que les amis et les ex-amis intimes y commettent une plus grande proportion des agressions (16,9 %).

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile en matière de violence³⁵. Toutefois, seulement une partie des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec) et, parmi celle-ci, seule une proportion – inconnue – fait l'objet d'une plainte à la Cour criminelle. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de rétention est semblable pour les jeunes de 12 ans et moins (48,1 %) et pour les 13 à 17 ans (50,5 %), ce qui correspond à des taux supérieurs à ceux du Québec.

Chez les filles de 12 ans et moins, les mauvais traitements psychologiques arrivent en tête des motifs de signalements retenus dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, outre la catégorie hétérogène « Autres raisons ». Chez les garçons de ce groupe d'âge, l'abus physique apparaît plutôt avant les mauvais traitements psychologiques. Dans l'ensemble du Québec, les signalements liés à l'abus physique sont plus fréquents que ceux qui portent sur les mauvais traitements psychologiques, tant chez les filles que chez les garçons de 12 ans et moins. Par ailleurs, dans ce groupe d'âge, les signalements relatifs aux abus sexuels concernent plus souvent les filles que les garçons. Dans la région, 56,8 % des signalements liés à l'abus sexuel d'enfants de 12 ans et moins concernent les filles comparativement à 62,3 % dans l'ensemble du Québec.

Pour tous les types de signalements, le nombre de dossiers diminue substantiellement dans le groupe des jeunes de 13 à 17 ans. Les signalements traités touchent un peu plus souvent les filles que les garçons, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (51,3 %) comme dans l'ensemble du Québec

34 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les jeunes de 12 à 17 ans et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne, lesquelles concernent tous les moins de 18 ans.

35 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend, par ordre d'importance, la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	16	814	2	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	174,0	154,3	32,2	18,0
AGRESSION SEXUELLE	34,8	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	0,0	12,7	0,0	0,0
MENACES	104,4	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	208,8	39,3	32,2	3,3
TOTAL	556,9	313,3	64,4	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	228	14 889	51	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	294,1	300,0	87,2	85,7
AGRESSION SEXUELLE	7,5	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	50,3	17,1	0,0	0,4
MENACES	77,9	62,0	21,1	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	110,6	56,2	18,5	9,0
TOTAL	573,1	454,6	134,7	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	244	15 703	53	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	284,6	289,2	82,6	80,3
AGRESSION SEXUELLE	9,3	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	46,7	16,7	0,0	0,4
MENACES	79,3	61,3	19,4	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	116,6	55,0	19,4	8,5
TOTAL	569,2	444,0	128,8	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

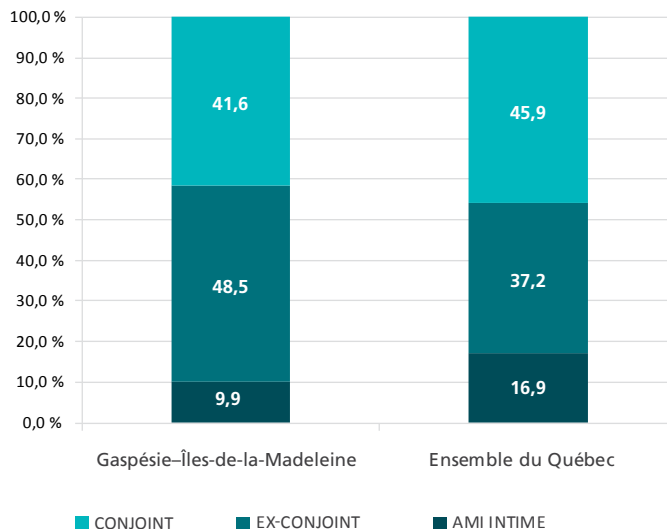


(51,6 %). Cependant, une moindre proportion des signalements sont retenus pour les filles dans la région en comparaison de la situation dans l'ensemble du Québec³⁶ puisque celles-ci représentent 49,7 % des cas retenus dans la région contre 53,7 % au Québec. Dans la catégorie « Autres raisons », la région laisse voir une proportion beaucoup plus forte des signalements retenus chez les 13 à 17 ans que chez les plus jeunes, peu importe le sexe. Chez les jeunes filles, ces motifs regroupent également une part beaucoup plus grande des signalements retenus dans la région que dans l'ensemble du

Québec. Chez les 13 à 17 ans, les signalements liés aux abus physiques touchent majoritairement les filles, soit 60,9 % des signalements retenus pour ce motif, ce qui donne pour la région un taux de féminité analogue à celui de l'ensemble du Québec (60,7 %). À noter que les signalements retenus et liés aux abus sexuels concernent dans 47,0 % des cas des adolescentes dans la région (soit 7 adolescentes et 8 adolescents), alors que dans l'ensemble du Québec 82,0 % des signalements retenus et liés à l'abus sexuel touchent les adolescentes.

GRAPHIQUE 7.1

AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).

36 Au Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles, la DPJ est d'avis que cette situation pourrait s'expliquer par le fait que, en cas d'abus sexuel, lorsque les abus sont commis par une tierce personne et que les parents prennent des dispositions pour écarter cette dernière, ou qu'ils portent plainte, et que l'adolescente ou l'adolescent collabore aux actions entreprises, le signalement n'est pas retenu.



TABEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2011

	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	389	---	428	---	817	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	189	48,6	204	47,7	393	48,1	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	32	16,9	53	26,0	85	21,6	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	25	13,2	19	9,3	44	11,2	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	46	24,3	45	22,1	91	23,2	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	86	45,5	87	42,6	173	44,0	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	192	---	182	---	374	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	94	49,0	95	52,2	189	50,5	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	14	14,9	9	9,5	23	12,2	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	7	7,4	8	8,4	15	7,9	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	10	10,6	8	8,4	18	9,5	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	63	67,0	70	73,7	133	70,4	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien qu'elle soit loin d'être paritaire, la représentation des femmes au sein des instances de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est en évolution constante. De 2007 à 2012, on remarque une amélioration de la présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs de la plupart des instances de la région. C'est dans les mairies que les femmes ont le plus augmenté leur présence.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec, à l'exception de celles du Nunavik, doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Les femmes siègent plus souvent comme conseillères municipales qu'à la tête des municipalités, et ce constat se vérifie au fil des ans. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, cependant, de 2007 à 2012, la proportion de mairesses est passée de 18,2 à 25,0 %, ce qui place la région au 1^{er} rang pour le taux de présence des femmes à la mairie (en regard de 16,1 % au Québec). Au cours de la même période, un seul Gaspésien de moins de 35 ans a été élu maire. Les conseillères municipales, quant à elles, ont connu une faible progression de 27,2 à 29,2 % dans la région (en comparaison d'une variation de 26,6 à 29,3 % au Québec).

Si, à la lumière des statistiques tenues par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) depuis 1980, les analystes ont pu dire au début des années 2000 que, au rythme où allaient les choses, la parité de représentation serait atteinte dans quelque 80 ans, les données actuelles, tant pour la région que pour l'ensemble du Québec, tendent à confirmer cette estimation.

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été créées pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions concernant les villes qui les composent. Le conseil de gestion d'une MRC est composé obligatoirement du maire ou de la mairesse des municipalités membres. Il peut aussi comprendre un ou plusieurs élus municipaux. La préfète ou le préfet peut soit se faire désigner par le conseil de la MRC, soit se faire élire au suffrage universel.

Une seule femme a accédé à la préfecture (octobre 2010) pour les cinq MRC de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce qui porte la proportion de femmes à 20,0 % en 2012. La représentation féminine est donc semblable à celle de l'ensemble du Québec, où le taux de préfètes correspond environ à une femme sur sept personnes élues (13,5 %).

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)³⁷ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Les CRÉ avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis à la ou au ministre sur le développement de leur région. Les CRÉ avaient par ailleurs l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Ainsi, la présence des femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ était importante afin que la planification régionale intègre leurs besoins et leurs attentes. Les conseils d'administration des CRÉ étaient composés en majorité d'élues et d'élus municipaux et de personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne devait pas dépasser le tiers du total des sièges. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, c'étaient les maires et les mairesses des municipalités qui devaient siéger au conseil d'administration.

La proportion de femmes au conseil d'administration de la CRÉ de la région était supérieure à celle de l'ensemble des CRÉ du Québec. Pour les deux années de référence, soit 2007 et 2012, les femmes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine y avaient occupé 27,8 % des sièges. À noter cependant que les femmes constituaient 25,0 % du conseil exécutif de la CRÉ en 2007, alors qu'aucune n'y siégeait en 2012.

37 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	8	11	44	44	18,2	25,0	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	2,3
CONSEILS MUNICIPAUX	72	77	265	264	27,2	29,2	10	16	29	42	34,5	38,1	10,9	15,9
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	0	1	5	5	0,0	20,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5	5	18	18	27,8	27,8	0	0	2	1	0,0	0,0	11,1	5,6
CONSEIL EXÉCUTIF	1	0	4	3	25,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	2	2	4	4	50,0	50,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	30	30	70	69	42,9	43,5	2	2	4	2	50,0	100,0	5,7	2,9

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les 72 commissions scolaires du Québec ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés.

Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentants et les représentantes des écoles, tandis que la personne qui assumera la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus, pour une période de quatre ans. Le projet de loi n° 86, sanc-

tionné en juin 2010, a reporté les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014. Ce délai devra permettre de restructurer le système en place, de mieux faire connaître les enjeux de l'éducation et, ultimement, de rehausser le taux de participation aux élections scolaires. La réforme prévoit des conseils des commissaires plus petits, mais constitués d'une proportion plus élevée de parents, et une présidence élue au suffrage universel.

Les instances scolaires sont des organisations dans lesquelles les femmes se sont engagées traditionnellement. Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, elles occupent 50,0 % des postes à la présidence comparativement à 45,1 % au Québec. La proportion des femmes élues aux conseils des commissaires a varié de 42,9 % en 2007 à 43,5 % en 2012 (en regard de 47,8 % et de 49,4 % au Québec). Enfin, bien que la proportion de jeunes soit faible dans les conseils des commissaires, la représentation des femmes et des hommes de ce groupe d'âge est presque paritaire.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. La représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, avait suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014), *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/Pu-bIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois,

parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un em-

ployeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculosquelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 